



Chambre des communes
CANADA

**Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens
du Comité permanent de l'industrie, des sciences
et de la technologie**

SSIS • NUMÉRO 009 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 mai 2009

—
Président

M. Dave Van Kesteren

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 5 mai 2009

• (0905)

[Traduction]

Le président (M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC)): Bienvenue à cette neuvième séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Ce sous-comité est chargé de se pencher sur la crise qui frappe certains secteurs industriels canadiens, comme l'aérospatiale, l'énergie, la foresterie, la haute technologie et le secteur manufacturier. Nous avons aujourd'hui le plaisir de recevoir des représentants du secteur de l'énergie.

Nous commençons normalement nos séances avec des déclarations préliminaires. Nous vous allouons généralement 10 minutes, mais si vous avez besoin de plus de temps... nous devenons de plus en plus généreux au fur et à mesure que les choses avancent. Je crois que ça fonctionne assez bien jusque-là.

Les représentants de la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors et de la Small Explorers and Producers Association of Canada ont des exposés à nous présenter. Cependant, puisque les documents connexes ne sont disponibles qu'en anglais, j'ai besoin d'un consentement unanime avant de vous les distribuer.

Monsieur Bouchard, est-ce que cela vous convient? Dans le cas contraire, nous nous contenterons d'écouter. Une traduction sera effectuée, mais pas aujourd'hui.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Oui.

[Traduction]

Le président: Merci. Cela témoigne du merveilleux esprit de collaboration qui caractérise ce comité.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Je suis aussi d'accord avec ça.

M. Mike Lake (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, PCC): Je crois que ça me convient.

Le président: Alors commençons.

Je me permets de vous rappeler que si ça prend un peu trop de temps, je vous demanderai d'abréger. Cependant, comme je l'ai dit, vous pourrez compléter votre pensée.

Je crois que nous allons commencer avec M. Herring.

M. Don Herring (président, Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors): Merci beaucoup.

Bonjour, mesdames et messieurs. Merci, monsieur le président, de me permettre de venir ici aujourd'hui vous présenter la position de l'industrie du forage et des installations d'entretien et de réparation. Nous faisons partie de l'industrie canadienne d'amont du pétrole et du gaz. D'un côté se trouvent les producteurs, de l'autre, les entreprises de service. Nous faisons partie de l'important groupe qui compose le secteur des services.

La CAODC a été fondée il y a 60 ans, en 1949. Nous représentons les entrepreneurs en forage ainsi que les entrepreneurs en installations d'entretien et de réparation. Dans le document du diaporama, vous pouvez voir les photos de certaines pièces d'équipement. Nos membres se répartissent comme suit: 42 entrepreneurs en forage, 71 entrepreneurs en installations d'entretien et de réparation, et 150 membres associés — des banques et des sociétés pétrolières, ainsi que des entreprises intéressées par notre secteur d'activité. Notre parc compte 890 appareils de forage et environ 1 150 installations d'entretien et de réparation, ce qui représente la totalité des appareils de forage du pays et environ 98 p. 100 des installations.

En ce qui concerne les emplois, chaque tour de forage en fonction implique directement 25 personnes de notre secteur d'activité — l'équipe de forage et l'équipe des installations d'entretien et de réparation. Ce nombre grimpe à 135 si on inclut le reste du secteur des services, c'est-à-dire en ajoutant aux employés du chantier les autres personnes qui travaillent pour les différentes entreprises qui prennent part aux diverses étapes de la production. Ces personnes viennent sur place à différents moments de l'exploitation. Ce nombre — 135 personnes — a été établi par la Canadian Energy Research Institute.

J'ai inclus certains éléments concernant ce que nous appelons le programme de techniciens en forage. Je l'ai fait dans l'espoir de susciter la curiosité du comité, puisque le Canada est le seul pays au monde — parmi ceux où l'on exploite les ressources gazières et pétrolières — qui a établi un programme professionnel de technicien en forage. Ce programme a été créé en 2004 en Alberta. En fait, il y est maintenant obligatoire. Il a été présenté à certaines provinces et certains territoires et constitue maintenant un programme du Sceau rouge interprovincial. Son cursus a été adopté, et nous tentons même de le promouvoir de façon à ce que tous reçoivent la même formation, partout au pays. Le programme compte aujourd'hui 34 compagnons et 3 000 techniciens enregistrés.

Le succès — la santé économique — de l'industrie du forage et des installations d'entretien et de réparation, ou du secteur des services en général, au sein de l'industrie d'amont du pétrole et du gaz, est essentiellement lié à la vitalité des investisseurs, à savoir les exploitants — les sociétés pétrolières et gazières. La santé économique des industries d'amont dépend de trois ou quatre variables. Le cours des produits de base est évidemment très important. Nous calculons nos coûts en dollars canadiens, mais la production et le potentiel des ressources sont évalués en dollars américains.

Deuxièmement, en ce qui concerne les taux de redevance ou le régime financier, ceux-ci sont établis par chaque province, et les investisseurs choisiront de s'engager s'ils estiment que ces coûts sont équitables. Les taux d'imposition sont établis par les provinces et le gouvernement fédéral, et tant qu'ils seront jugés raisonnables et permettront aux investisseurs d'en tirer un bénéfice, ces derniers seront disposés à prendre ce risque.

Le Canada est un endroit où il est assez dispendieux d'exercer ses activités. Une grande partie des coûts seront plus élevés dans les endroits les plus éloignés que dans certaines régions solidement implantées.

Le fardeau réglementaire du Canada est aussi relativement appréciable. Je vais vous en donner certains exemples. Sans investissement en amont de l'exploitant, le besoin en forage s'estompe, et avec lui s'éteint évidemment la viabilité économique de notre secteur.

J'ai inséré une note dans le bas de la page pour vous donner une idée de l'importance de l'industrie et de ce que nous investissons de notre côté. Nous avons investi environ 4,7 milliards de dollars pour construire de nouveaux appareils de forage au cours des quelque 10 dernières années. Ces appareils ne sont fabriqués qu'au Canada — à Edmonton, Calgary, Nisku et Red Deer, nous ne les importons pas. Les chiffres que je viens de vous donner n'incluent pas les coûts d'entretien de ces appareils, qui s'élèvent à environ 2 milliards de dollars.

● (0910)

Pour vous donner une idée de notre manière de fonctionner, j'ai inclus une diapositive décrivant nos activités des quatre dernières années. On peut constater que cette industrie est saisonnière au Canada. Nous travaillons pendant l'hiver; c'est la période la plus importante en ce qui concerne les activités de forage. Nous ralentissons sensiblement nos activités au printemps, lors de la débâcle. Nous agissons ainsi parce que nous ne pouvons pas utiliser les infrastructures existantes — les routes — pour nous rendre dans les régions éloignées. Alors si des périodes d'interdiction de circuler sur les routes sont établies, nous ne pouvons pas nous déplacer. Nous recommençons à travailler pendant l'été — la date de notre reprise dépend de la quantité de pluie tombée — et nous commençons alors à nous préparer en vue de la prochaine saison hivernale de forage, qui commence essentiellement à la mi-novembre. C'est l'ERCB de l'Alberta qui déclare le début de l'hiver.

La prochaine diapositive se rapporte à la complétion de puits et au nombre moyen d'installations au cours des 10 ou 12 dernières années. La première colonne montre le nombre moyen d'installations. Vous pouvez voir qu'il y en avait 316 en 1996, et que ce nombre a grimpé à 351 en 2008. La deuxième colonne concerne le parc. La troisième, qui a trait à l'utilisation, est très importante dans notre secteur, parce qu'elle montre quelle portion de ce que nous avons produit a été utilisée et, évidemment, si nous avons fait ou non des profits. Les nombres en rouge indiquent les années où l'activité économique a été ce que nous appelons subéconomique — des années où on ne fait pas d'argent. Si on fait de l'exploitation à moins de 50 p. 100, alors il n'y a pas de bénéfices nets. Si on continue ainsi pendant un certain temps, on peut dire adieu à son entreprise.

Cette diapositive nous donne une idée de l'importance du secteur de la complétion de puits. En 1996, nous avons foré environ 13 000 puits; 2005 et 2006 ont été de bonnes années — nous en avons foré environ 22 000; et maintenant ça chute à nouveau. Il y a eu une certaine confusion dans les données, qui se répercutera aussi sur les données de l'exploitant. Nous évaluons ce nombre à 16 000

plutôt qu'à 20 000; c'est pourquoi il est marqué d'un astérisque. Nous éprouvons des difficultés avec la source de données, mais nous pouvons déduire de ces chiffres qu'au cours des trois dernières années, les activités ont diminué.

La prochaine page illustre les activités hivernales des quatre ou cinq dernières années. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en 2005 et 2006, lorsque le cours des produits de base était bon, le niveau d'activités était très élevé. Lorsque le cours a commencé à baisser, notamment en raison des taux d'imposition, notamment en Alberta, les activités ont diminué. Si on regarde l'année 2009, on peut constater que les activités sont nettement en dessous de ce qu'elles étaient au cours des quatre années précédentes.

La prochaine diapositive montre les prévisions pour 2009, et si on repense à 2005-2006, alors que nous avions 22 000 puits, tout semble indiquer que nous en aurons environ la moitié en 2009, soit quelque 11 000 puits. L'équipement fonctionnera à environ 30 p. 100; cette situation est clairement subéconomique. On peut à nouveau comparer ces chiffres à ceux qui sont dans le bas de la page.

Nous supposons que le pétrole sera à 50 \$. Ce n'est probablement pas trop mal. Pour le gaz, nos prévisions ne sont pas aussi réalistes: 7 \$. Le gaz se vend environ 4 \$ en ce moment, et nous nous attendons, honnêtement, à devoir revoir nos prévisions à la baisse.

J'ai ajouté une diapositive qui concerne nos interactions avec le gouvernement du Canada. Certaines personnes, notamment le premier ministre, ont déclaré qu'ils voulaient que le Canada soit une superpuissance en matière d'énergie. Pour être honnête, en raison des décisions politiques provinciales et fédérales — la décision sur les fiducies de revenus du gouvernement du Canada et le nouveau cadre de redevances de l'Alberta —, les investisseurs ont perdu la confiance qu'ils avaient envers le Canada. Par exemple, l'Alberta se situe au 50^e rang des 81 États qui ont été sondés en 2008. Les gouvernements ont mis en place des politiques de réglementation qui augmentent les coûts de production.

La prochaine diapositive décrit les relations qu'entretiennent les industries du forage et des installations d'entretien et de réparation avec le gouvernement du Canada. Nous collaborons régulièrement concernant un certain nombre de questions d'imposition.

● (0915)

Le transport est un secteur important de notre industrie particulière. Nous y consacrons beaucoup de temps et, d'une certaine manière, il nous hante constamment. Nous sommes aux prises à la fois avec des questions de ressources humaines et avec des questions d'exploration et de production, y compris les révisions aux divers règlements pertinents.

Je veux me concentrer sur deux exemples: une victoire et une bataille.

La victoire. L'industrie que nous représentons englobe évidemment des installations de forage en mer et des installations de forage terrestres. Nos installations de forage terrestres sont situées pour la plupart dans l'Ouest du Canada, mais il y en a en Ontario et au Québec ainsi que dans les provinces maritimes. À cela s'ajoutent évidemment les plates-formes de forage en mer. Il y a cinq ans, en 2004, nous avons présenté une pétition au ministre des Finances du moment pour lui demander de modifier les droits applicables aux plates-formes de forage non visées par l'ALENA qui s'installaient sur la côte Est du Canada. Ce changement a été mis en oeuvre, ce qui a contribué à supprimer les droits qui étaient versés par les responsables de ces installations et, de façon plus pratique, cette démarche a permis de réduire les coûts d'exploitation dans un contexte où ces coûts sont élevés. Ayant constaté l'efficacité de cette mesure, conjointement avec les pétrolières, nous avons demandé, par pétition, au gouvernement en place d'élargir l'application de ce moratoire. Le 1^{er} mai, on nous a informés que le gouvernement avait accédé à notre demande et que le moratoire sera en vigueur pour un autre cinq ans. Nous sommes très reconnaissants de cette décision.

Je vais maintenant vous présenter un tableau de ce que j'appelle « La bataille ». Nous savons que les heures de service, en particulier, sont ciblées dans un effort visant à rendre les routes plus sécuritaires. Nous sommes tous sur la même longueur d'onde sur ce sujet. Les règles ont été rédigées pour tous les véhicules à roues, mais elles visent essentiellement les camions et ce, dans le but de veiller à ce que les semi-remorques qui traversent le pays aller-retour le font de manière sécuritaire. Certaines de nos installations de forage sont munies de roues et nous devons jongler avec tous ces règlements, bien que dans 95 p. 100 des cas nos plates-formes sont situées en dehors des routes. Lorsque, à l'occasion, nous devons les déplacer, nous le faisons en convoi et à vitesse réduite.

Ces faits sont reconnus et admis par les provinces où nous travaillons, alors nous avons des structures et des protocoles d'entente conclus avec ces provinces qui précisent la façon d'appliquer les règlements ou d'interpréter ces règlements dans un certain nombre de domaines. Nous nous sommes adressés à Transports Canada, parce que depuis le 1^{er} janvier 2007, ce ministère a adopté un nouveau règlement concernant les heures de service et nous a dit que c'était dorénavant la façon dont ils allaient régir nos activités, à savoir en fonction des heures de travail de nos camionneurs.

Nous sommes également d'accord avec tout cela. Le seul problème que nous avons... En fait, nous devrions tous reconnaître un certain nombre de choses. D'abord, le fait que nous parcourons en moyenne chaque année 4 000 kilomètres. Les bons camionneurs pourraient probablement le faire en quelques jours. Bon nombre de nos plates-formes ne voient jamais une autoroute. Bon nombre d'entre elles sont installées sur des puits de production ou de nouveaux puits pendant des semaines. Autrement dit, elles ne se promènent pas beaucoup sur la route. Les autorités provinciales ont reconnu cette situation.

Nous avons alors fait remarquer à Transports Canada que puisqu'il nous fallait produire chaque jour un grand nombre de documents, pourquoi ne pas s'en servir comme élément de mesure des heures que nous travaillons et éventuellement des heures où nous sommes effectivement sur la route, au lieu d'établir un nouveau système pour les camionneurs et faire les choses en double. Voilà en quoi consiste notre demande.

Nous avons fait cette démarche il y a deux ans. En fait, cela fera bientôt deux ans dans deux semaines. Et on ne nous a toujours rien accordé. Au nom de l'industrie, incluant nous-mêmes et d'autres

parties de l'industrie des services, nous avons rencontré le ministre Merrifield le 5 mars afin de faire avancer ce dossier. Il ne s'est toujours rien passé. Pour nous, c'est à la fois une bataille et un défi. Nous sommes déçus et étudions diverses possibilités de régler cette situation.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de nous entretenir au sujet de l'industrie du forage au Canada.

• (0920)

Le président: Merci monsieur Herring.

Nous donnons maintenant la parole à M. David Daly, de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

M. David Daly (directeur, Politique budgétaire, Association canadienne des producteurs pétroliers): Bonjour.

Monsieur le président et les membres de ce Sous-comité de la Chambre sur les secteurs industriels canadiens, mon nom est David Daly. Je suis directeur de la politique budgétaire de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

Je vous remercie d'avoir invité l'ACPP à se présenter devant vous pour discuter des répercussions de la récession économique sur notre industrie.

L'Association canadienne des producteurs pétroliers, ou l'ACPP, représente 130 compagnies qui mènent des activités d'exploration, de développement et de production visant plus de 95 p. 100 du gaz naturel et du pétrole brut du Canada. L'ACPP compte également 150 membres associés qui assurent un large éventail de services de soutien à l'industrie pétrolière et gazière en amont. Tous ensemble, ces membres et les membres associés, représentent une part importante de cette industrie nationale de plusieurs milliards de dollars par année, laquelle a une incidence sur le gagne-pain de plus d'un demi-million de Canadiens.

Nous vivons actuellement l'une des périodes les plus difficiles que nous avons connues depuis les années 1930. Les gens n'ont plus de travail, les usines ferment et les familles perdent leur maison. La crise économique mondiale a étendu ses tentacules dans ce pays et chaque région du Canada en est affectée.

Nous ne faisons pas exception. La récession a heurté de plein fouet l'industrie pétrolière et gazière canadienne, notre secteur d'activités. En effet, nous fournissons l'énergie qui alimente les usines, fournit du chauffage aux maisons et permet aux gens de conduire leur automobile. Le ralentissement de l'activité économique signifie que notre client, le monde, réduit ses dépenses et utilise moins la matière que nous produisons. Et lorsque les gens achètent moins, les prix chutent. Et nous savons tous à quel point les prix ont chuté au cours des derniers mois. Nous sommes effectivement passés d'un prix record à la hausse à un prix record à la baisse, soit de 147 \$ le baril, l'été dernier, à 35 \$ le baril, il y a de cela quelques semaines — et sachez que pour l'industrie, aucun de ces prix ne constitue un niveau susceptible de se maintenir.

Récemment, le prix du pétrole a commencé à remonter et se transige actuellement à près de 50 \$ le baril. Nous sommes encore loin du niveau requis pour mettre de l'avant certains nouveaux projets. Bon nombre de projets importants, notamment des projets de construction pour les sables bitumineux, ont été reportés et ces reports ont des incidences au niveau de l'emploi partout au pays. En effet, certaines composantes des installations d'exploitation des sables bitumineux sont souvent conçues et assemblées dans les provinces de l'Atlantique ou encore en Ontario ou au Québec. En Alberta, le report des projets a eu d'importantes répercussions sur le secteur manufacturier national alors que les emplois dans la construction, sur lesquels s'appuie le marché du travail d'un océan à l'autre, ont été interrompus.

Il n'y a pas que le prix du pétrole qui nous inquiète. En fait, notre industrie produit et vend plus de gaz naturel que de pétrole brut. Ce qui se produit sur le marché du gaz naturel a des répercussions encore plus importantes sur l'ensemble de l'industrie. Ainsi, en juin dernier, le gaz se vendait à 11 \$ les mille pieds cubes; aujourd'hui, il se transige à un peu moins de 3 \$. Cette chute sans précédent des prix fait en sorte que, selon un analyste financier, nous sommes passés d'une industrie ayant un chiffre d'affaires de 150 milliards de dollars en 2008, tout juste un an auparavant, à une industrie de 80 milliards de dollars.

L'effet sur les liquidités de l'industrie a été immédiat. Un grand nombre de projets ont été interrompus. Le nombre de puits creusés cette année ne correspondra qu'à la moitié du nombre total de puits creusés en 2005 et les gens perdent leur emploi. En mars, le taux d'emploi dans les industries liées aux ressources naturelles au Canada a chuté pour un deuxième mois d'affilée. Le pays a perdu 11 000 emplois dans le domaine des ressources au cours de ce mois. Nous prévoyons que le taux de chômage continuera d'augmenter, car selon l'ACPP il y aura 1 100 puits de forage de moins comparativement à l'an dernier. Comme environ 120 travailleurs sont employés dans chaque installation de forage, cette baisse représente une perte d'emplois importante.

Malgré les assouplissements au niveau des taux d'intérêt consentis par les banques centrales partout dans le monde, le crédit demeure limité pour bon nombre d'entreprises, plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises de production. Si nous combinons la forte chute des liquidités et le crédit limité, il est facile de voir pourquoi le niveau d'activité est bas. Le niveau d'investissement est un tiers plus bas que celui de l'an dernier. Toutefois, même avec un montant d'investissement de 34 milliards de dollars par année, cela fait toujours de notre industrie le plus grand investisseur du secteur privé au Canada, mais cette perte de 16 milliards de dollars se fera sentir au niveau des fournisseurs et des travailleurs partout au Canada.

Ne vous méprenez pas à ce sujet: les producteurs de pétrole et de gaz canadiens en connaissent un bout au sujet des cycles d'affaires. Je ne peux pas dire que nous avons inventé le cycle d'alternance de vaches grasses et de vaches maigres, mais nous l'avons certainement vécu plusieurs fois. Nous sommes un secteur de services publics; les hauts et les bas sont partie intégrante de notre travail. Nous avons survécu à des périodes de ralentissement par le passé et l'industrie traversera celle-ci, bien que de nombreuses entreprises auront à batailler très fort pour y parvenir.

À court terme, cette industrie, tout comme les autres industries au Canada, traversera cette période de contraction de l'économie, mais une fois que celle-ci redémarrera — et tout le monde s'entend pour dire que cela se produira —, l'industrie pétrolière canadienne sera prête à faire face à la demande accrue encore une fois. Nous sommes

le troisième plus grand producteur de gaz naturel au monde et le septième plus grand producteur de pétrole brut au monde. Nous possédons les deuxièmes plus grandes réserves de pétrole brut au monde, tout juste derrière l'Arabie saoudite.

● (0925)

Notre industrie a une incidence sur chacun des Canadiens au niveau de leurs investissements, de leur REER et de leur pension, étant donné que le quart de la valeur des actions échangées à la Bourse de Toronto proviennent des titres pétroliers et gaziers.

D'ailleurs, les gouvernements sont les plus grands bénéficiaires de l'industrie pétrolière et gazière. Grâce à une combinaison de redevances et de taxes, l'an dernier, les gouvernements fédéral et provinciaux ont perçu 30 milliards de dollars auprès de cette industrie.

L'industrie pétrolière et gazière est ici pour longtemps. Lorsque la demande énergétique mondiale reprendra et continuera d'augmenter au Canada, les réserves canadiennes pourront y répondre. Alors que nos sources conventionnelles de pétrole et de gaz continueront d'évoluer, de nouvelles réserves non conventionnelles, notamment les sables bitumineux et le gaz de schiste, contribueront largement à faire la différence. Même avec l'intérêt croissant porté à la mise en valeur de combustibles alternatifs, le pétrole et le gaz continueront d'occuper une part de plus en plus importante du portrait énergétique mondial. Voilà pour le long terme.

Entre temps, d'ici à ce que tout cela se concrétise, nous devons aujourd'hui relever des défis de taille. J'ai déjà abordé certains aspects de la baisse de la demande, de la chute des prix à la consommation, de l'instabilité du marché financier, de la baisse des investissements et du ralentissement des activités. Même avec le recul de certains marchés, notamment au niveau des matériaux et de l'emploi, les coûts demeurent élevés. Cependant, nos défis les plus importants semblent être la concurrence, la performance environnementale et la façon dont le public perçoit l'industrie.

Une chose que les différents gouvernements du Canada ont été en mesure de faire pendant des décennies a été de contrer l'instabilité du marché grâce à un solide programme d'incitatifs fiscaux pour les entreprises. Cette initiative a engendré une très grande richesse pour l'ensemble du pays, y compris une croissance du PIB, du commerce, des investissements et de l'emploi.

Les gouvernements ont fini par comprendre, plus particulièrement depuis le début des années 1980, que lorsque les affaires vont bien, le pays va bien. Et lorsque le pays va bien, il croît et il prospère.

Le gouvernement fédéral a réalisé, il y a longtemps que dans une économie ouverte et de taille moyenne comme celle du Canada, il est essentiel d'attirer l'investissement de capitaux dans l'économie et de générer de l'activité pour stimuler la productivité et la croissance.

Le gouvernement fédéral a fait du bon travail pour ce qui est d'ouvrir la voie à un contexte fiscal concurrentiel en réduisant les impôts des entreprises et en invitant les provinces à faire de même. Une mesure qui favorise l'investissement de capitaux au Canada.

La performance environnementale au niveau de l'air, de l'eau et de la terre est importante tout comme le sont la sécurité énergétique et la prospérité économique, y compris l'emploi. Nous croyons en une approche équilibrée qui tient compte de tous ces aspects. D'ailleurs, une telle approche vise l'ensemble de notre industrie. Cependant, les sables bitumineux ont récemment fait l'objet d'une grande attention de la part de médias et du public, alors permettez-moi d'en dire quelques mots.

Les sables bitumineux sont une ressource stratégique du Canada, une solide garantie de réserve énergétique pour l'Amérique du Nord, une ressource qui demeurera une composante importante de la consommation énergétique de demain.

Pour ce qui est des questions environnementales, nous sommes à l'écoute des préoccupations du gouvernement et des collectivités, et nous prenons les mesures nécessaires. Comme vous le savez, le secteur énergétique du Canada produit 2 p. 100 de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. Et de ce pourcentage, les sables bitumineux représentent 5 p. 100 de tout ce que produit le Canada. Les producteurs pétroliers continuent de réduire l'intensité de leurs émissions de carbone et contribuent au Alberta's Energy Environment Technology Fund, un fonds mis sur pied expressément pour encourager la réduction de carbone grâce à des mesures prises par l'industrie et le développement de nouvelles technologies.

Depuis 1990, on a réduit de 38 p. 100 l'intensité des gaz à effet de serre produits par les sables bitumineux. En outre, afin de contribuer davantage, on étudie toutes les techniques de captage et de stockage du carbone ainsi que l'amélioration de la récupération du pétrole.

Comparés aux autres types de pétrole brut qui sont importés en Amérique du Nord, les sables bitumineux affichent un cycle de vie semblable, voire supérieur, pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre par rapport au pétrole venant du Mexique, du Venezuela et même de la Californie. En fait, ces émissions sont à près de 15 p. 100 plus élevées que celles du pétrole brut léger venant de l'Arabie saoudite.

De plus, l'industrie continue de réduire sa consommation d'eau douce et recycle de plus en plus l'eau qu'elle utilise, et comme la plus grande partie de cette eau n'est pas potable, elle est utilisée de nouveau pour ses opérations. L'exploitation minière des sables bitumineux recycle maintenant jusqu'à 95 p. 100 de l'eau et les projets locaux utilisent davantage d'eau non potable provenant des aquifères salins profonds sur le site même de leurs installations. Certains projets, comme le projet Devon Energy's Jackfish, utilisent uniquement de l'eau non potable.

Notre stratégie d'aménagement du territoire vise à minimiser l'empreinte environnementale de l'industrie et à assurer la régénération permanente.

Ce qu'il faut pour assurer l'amélioration continue de notre gestion de l'environnement est un engagement permanent et ciblé à l'égard du développement technologique. Ce sont les innovations technologiques qui auront le plus de répercussions sur notre démarche de réduction des émissions de carbone, de réduction de l'utilisation de l'eau douce et de diminution de l'empreinte environnementale que laisse toute activité d'exploration et de développement. Il faut donc investir directement et appuyer les nouvelles technologies comme celles du captage et du stockage du carbone.

● (0930)

Actuellement, l'industrie connaît son pire marasme depuis plus d'une décennie. Les niveaux d'activité sont à la baisse, l'investissement est au point mort et des emplois disparaissent. La crise fait sentir ses effets partout au pays, au chapitre des emplois, de l'équipement et du matériel. Mais nous demeurons optimistes. Le Canada dispose d'un solide potentiel de ressources et d'une industrie pétrolière et gazière en amont qui saura répondre aux besoins en énergie du Canada et de l'Amérique du Nord pendant longtemps encore.

Les restrictions sur le marché des capitaux demeurent une préoccupation. Dans la mesure où le gouvernement fédéral pourra

continuer à soutenir la disponibilité de crédit, l'industrie pourra faire face à la tempête.

Le potentiel futur du côté des ressources demeure fort, et l'industrie demeure confiante de voir ce potentiel se réaliser. Mais une chose est très claire: la technologie a été, et continuera d'être, la clé de la réalisation de cet avenir. La technologie a été la pierre angulaire de l'industrie pétrolière et gazière.

Dans une perspective d'avenir, nous continuerons à avoir besoin du soutien du gouvernement pour stimuler l'innovation, pour ouvrir l'accès à ces ressources abondantes mais difficiles à exploiter, pour relever les défis environnementaux et pour continuer à générer des retombées économiques, des emplois et des revenus pour le gouvernement, à l'échelle du pays.

Sur ce, monsieur le président et messieurs les membres du sous-comité, je vous remercie de votre attention et je suis disposé à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur.

Je n'ai qu'une question. Avez-vous dit que c'est le gouvernement fédéral qui avait récolté les 30 milliards de dollars, ou s'agit-il de tous les paliers de gouvernement?

M. David Daly: Il s'agit du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux.

Le président: Merci.

Enfin, au nom de la Small Explorers and Producers Association of Canada, monsieur Gary Leach. À vous la parole.

M. Gary Leach (directeur exécutif, Small Explorers and Producers Association of Canada): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'avoir la possibilité d'exposer notre point de vue au sujet de la situation économique actuelle et de son incidence sur le secteur pétrolier et gazier au Canada.

La SEPAC se décrit elle-même comme un groupe d'entrepreneurs dans le domaine du pétrole et du gaz au Canada. Notre association est constituée de petites et de moyennes entreprises indépendantes d'exploration et de production pétrolières et gazières. Actuellement, notre association compte environ 400 compagnies; 80 p. 100 d'entre elles produisent du pétrole et du gaz et environ 20 p. 100 d'entre elles fournissent des produits et des services à notre industrie, notamment aux membres que représente M. Herring, des entrepreneurs en forage, des banques d'investissement, etc.

Au Canada, la petite société pétrolière et gazière type compte rarement plus de 12 employés, principalement des spécialistes des géosciences, des ingénieurs et des professionnels des finances. Ces petites compagnies sont principalement présentes dans l'Ouest canadien et se consacrent surtout à ce que nous appelons l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières de type classique. Cependant, le secteur des petites sociétés déplace de plus en plus son activité vers les ressources non classiques, telles que le gaz de schiste et les sables bitumineux. Il est très encourageant pour l'avenir de voir que nos petites sociétés canadiennes sont capables de participer à quelques-uns des plus grands projets de mise en valeur des ressources que l'avenir nous annonce.

Environ 60 p. 100 des forages exploratoires à risque élevé au Canada sont gérés par des petites compagnies. En 2006, année qui fut un sommet au cours des dernières années, le secteur des petites compagnies a investi plus de 5 milliards de dollars au Canada dans la prospection et la mise en valeur de nouvelles réserves pétrolières et gazières. Les chiffres que nous entrevoyons pour l'année en cours et les années à venir sont la moitié moins élevés. Le secteur des petites compagnies a ceci de particulier que ces compagnies investissent deux à trois fois leurs liquidités propres. Autrement dit, pour chaque dollar tiré de leurs opérations et disponible pour investissement, elles en réinvestissent deux ou trois de plus dans leurs activités sur le terrain. Elles trouvent cet argent sur le marché de capitaux ici au Canada ou elles l'empruntent. Mais, de façon générale, sachez que les petites compagnies réinvestissent chaque dollar qu'elles obtiennent ici au Canada sur le terrain, pour mettre en valeur toujours plus de réserves pétrolières et gazières, comme leurs investisseurs s'y attendent.

Donc, le secteur des petites compagnies est un joueur clé dans l'industrie pétrolière et gazière du Canada. Bien que notre secteur représente une faible part de la production globale, c'est de lui que provient environ 25 p. 100 de l'argent dépensé au Canada dans le forage d'exploration et de développement et dans la production. Cette année, nous prévoyons qu'environ 8 milliards de dollars seront consacrés à des travaux de forage et de mise en production au Canada. Environ 25 p. 100 de ces 8 milliards proviendront des petites compagnies. Je précise que ces chiffres excluent les dépenses d'investissement dans les sables bitumineux; je parle ici des travaux plus conventionnels de forage et de mise en valeur. Ces 8 milliards pour l'année à venir doivent être comparés aux 14 milliards d'il y a un an, c'est-à-dire en 2008, aux 16 milliards consacrés à des travaux de forage et de mise en production de 2007, et — un sommet d'après l'information dont nous disposons — aux quelque 23 milliards de dollars de 2006.

Des défis attendent nos petites pétrolières, ici même au Canada. Le Canada est l'un des pays offrant les plus faibles taux de rendement du capital investi au monde, dans le secteur du pétrole et du gaz. Je sais que les Canadiens pourront être surpris de l'apprendre, mais en fait, le Canada fait plutôt piètre figure à ce chapitre. Je pense que M. Herring a dit que nous sommes peut-être 50^e, parmi un grand nombre de pays. Le taux de rendement typique des investissements dans le pétrole et le gaz au Canada se situe à 10, 11 ou 12 p. 100 par année, et compte tenu des risques associés aux investissements de notre industrie, on ne peut pas dire que ce soient des rendements particulièrement élevés.

Nous avons effectivement des défis à relever ici au pays. Notre industrie est fortement réglementée. Nos normes environnementales figurent parmi les plus élevées dans le monde. Tous ces éléments accroissent les coûts d'exploitation au Canada. Nous faisons face à une résistance accrue à l'égard de l'étendue et du rythme du développement, dans bien des régions du Canada. Il règne dans notre industrie, et c'est le cas depuis plusieurs années déjà, un climat d'incertitude du côté de la réglementation des émissions de CO₂. Le seul fait de cette incertitude retarde et même décourage l'investissement. Il ne fait aucun doute que cette incertitude fera augmenter les coûts de mise en valeur de notre énergie dans un pays où ces coûts sont déjà très élevés. Nous pouvons craindre, comme c'est le cas dans de nombreuses autres industries, de faire face à des pénuries de main-d'oeuvre d'ici quelques années.

Nous avons cependant de très intéressantes perspectives devant nous. La demande d'énergie augmente partout dans le monde, y

compris en Amérique du Nord. Elle augmente, au même titre que le PIB et que le revenu par habitant.

● (0935)

Comme on l'a fait précédemment, en particulier en ce qui concerne le secteur des petites compagnies, je voudrais souligner que les petites et moyennes compagnies du Canada sont orientées à 70 p. 100 vers la production de gaz naturel, production qui, d'après moi, constitue la source d'énergie la plus propre dont notre pays dispose. Il n'y a pas de problème d'élimination des résidus, comme c'est le cas avec le nucléaire. Les émissions de carbone sont très faibles dans le cas du gaz naturel. Il n'y a pas de répercussions environnementales, comme c'est le cas avec l'hydroélectricité, qui requiert l'aménagement de barrages sur des rivières et l'inondation de grands secteurs forestiers et sauvages qui, sans ces aménagements, seraient productifs. Le Canada dispose de réserves de gaz naturel considérables. C'est le cas aujourd'hui, et ce le sera encore demain grâce à la mise en valeur des ressources en gaz de réservoirs étanches, du gaz de schiste et du méthane de houille.

L'avenir est très prometteur pour nous, au Canada. Nous avons la possibilité de devenir, comme certains le disent, une superpuissance énergétique. Nous devons faire très attention de ne pas créer d'obstacles qui nous empêcheraient de devenir un joueur mondial plus important encore, sur la scène énergétique mondiale. Comme on l'a dit antérieurement, nous sommes troisièmes au monde dans la production de gaz naturel. Et nous sommes en fait le numéro deux mondial pour les exportations de gaz naturel, après la Russie. Au cours des prochaines années, nous pourrions nous hisser parmi les quatre ou cinq principaux producteurs mondiaux de pétrole brut.

Ces retombées se font sentir d'un océan à l'autre au Canada. Nous avons entendu, un peu plus tôt ce matin, que l'industrie du pétrole et du gaz, de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique, et du Yukon jusqu'au Sud de l'Ontario, contribue, directement ou indirectement, à faire vivre près d'un demi-million de Canadiens. L'an dernier, on a beaucoup parlé du fait que 16 ou 17 p. 100, soit près d'un cinquième, de la production manufacturière de l'Ontario était destinée à l'Alberta, ces dernières années. Cela résulte, dans une large mesure, de la demande engendrée par la mise en valeur des réserves énergétiques de l'Alberta. Nous voyons donc que cette industrie du pétrole et du gaz est véritablement une industrie nationale, dont les retombées sont largement réparties.

Le grand défi qui nous attend, en tant qu'industrie, est celui de réduire, et de continuer à le faire... Notre industrie a fait de grands pas dans la réduction de ses effets sur l'air, l'eau et le sol. En fait, l'industrie pétrolière et gazière dépasse largement toutes les autres, et de loin, au Canada, non seulement dans les technologies d'atténuation des effets sur l'environnement, mais aussi dans les investissements dans l'efficacité énergétique. Je dirais même que notre industrie est un chef de file au pays, par la valeur de ses investissements dans le domaine.

Parallèlement, bien entendu, notre objectif constant demeure de fournir aux Canadiens, et en fait au marché continental, une source d'énergie fiable, au pays même. Il est à espérer que dans l'avenir nous saurons développer de nouvelles possibilités d'exportations, qui permettront à notre production énergétique de trouver des débouchés sur des marchés extérieurs.

En tant que secteur, nous nous sommes tournés vers le gouvernement fédéral pour qu'il précise un peu mieux, pour l'avenir, sa politique concernant les émissions de gaz-CO₂ à effet de serre. Ce dossier sera très important pour nous au cours des deux années à venir. Nous sommes l'une des rares grandes nations exportatrices d'énergie qui cherchent en même temps à être un leader dans ce qui est appelé à devenir une sorte de régime de limitation et d'échange d'émissions de CO₂ au niveau continental. En tant que nation, nous avons grand intérêt, sur le plan économique, à nous assurer de protéger nos intérêts.

Nous comptons également sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci établisse un régime fiscal stable et concurrentiel pour notre secteur énergétique, et en particulier pour les petites compagnies. Nous disposons, ici au pays, d'un régime de financement par actions accréditives, particulièrement important pour le financement de nos petits producteurs indépendants de pétrole et de gaz. Nous avons recommandé, au cours des quatre dernières années, que le gouvernement fédéral améliore ce régime afin de permettre aux petites compagnies d'obtenir plus aisément les capitaux dont elles ont besoin. Nos collègues du secteur des petites sociétés minières ont des préoccupations du même cadre. En fait, nous avons recommandé au gouvernement fédéral, au cours des consultations qui ont précédé l'adoption du budget de janvier dernier que le gouvernement, plutôt que d'emprunter des milliards de dollars qui doivent être remboursés, favorise davantage la mobilisation de capitaux privés, au moyen d'incitatifs fiscaux. J'ai le regret de vous dire que nos recommandations n'ont pas été acceptées dans le budget. Nous pensons néanmoins que ces mesures seraient bénéfiques pour les contribuables canadiens, comme pour nos compagnies pétrolières et gazières canadiennes. Je suis tout disposé à fournir des précisions concernant ces propositions, un peu plus tard.

C'étaient mes observations, monsieur le président, et je pense que nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

● (0940)

Le président: Merci, monsieur Leach.

Nous commencerons la première série de questions.

Commençons par M. Garneau.

M. Marc Garneau: Merci beaucoup, monsieur le président. Merci à vous tous pour ces excellents exposés.

Je voudrais d'abord vous dire qu'il est possible que je doive partir avant d'avoir terminé mon tour. Ce n'est pas que je ne suis pas intéressé par ce que vous avez à dire, mais je dois me rendre à la Chambre des communes, et il est donc possible que quelqu'un me remplace.

J'aimerais commencer par M. Daly. J'aimerais que vous me donniez une idée, vous voulez bien, de vos impressions face à l'aide que le gouvernement fédéral vous procure en cette période de dépression. Pouvez-vous nous parler de certaines mesures qui, selon vous, ont été particulièrement utiles dans les circonstances?

M. David Daly: Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas demandé au gouvernement fédéral de fournir une aide directe à l'industrie, et de ce que j'en sais, il n'a pas créé de programmes spécifiques dans le but d'apporter une aide directe.

Certaines mesures générales ont été mises en place dans le but d'aider les entreprises, je pense entre autres au niveau d'imposition qui continue de baisser, ce qui permet d'alléger le fardeau fiscal de toutes les entreprises, y compris dans l'industrie pétrolière et gazière. En gardant la taxe professionnelle à un niveau compétitif, cela

permet d'aider les entreprises en les incitant à investir davantage dans les activités du pays.

Il y a toutefois certaines choses, si l'on pense aux technologies de capture et de stockage de carbone, que le gouvernement fédéral est prêt à examiner. Si l'on parle de façon plus générale de l'industrie pétrolière et gazière, le gouvernement fédéral ne fait rien en particulier, et nous ne lui avons rien demandé à cet égard. Au niveau interne, l'ACPP a commencé à évaluer la possibilité de demander l'aide du gouvernement fédéral; nous avons entamé les discussions, mais nous n'avons encore pris aucune position et nous n'en sommes pas rendus à énumérer les solutions dont nous aimerions parler au gouvernement.

Je crois avoir dit, dans mes remarques, que l'une des plus grandes préoccupations de l'industrie au moment où on se parle touche la disponibilité et l'accessibilité du crédit afin de financer de nouveaux projets ou les activités courantes. C'est vraiment une préoccupation majeure pour l'industrie. Et c'est encore une préoccupation pour l'industrie, en particulier pour les petits et moyens producteurs. Tout ça affecte aussi les grands projets que certaines entreprises ont dit vouloir mettre de l'avant, notamment dans le secteur des sables bitumineux. Nous aimerions que le gouvernement continue d'encourager l'accès facile au crédit.

La Banque du Canada a assurément fait tout ce que nous attendions d'elle pour réduire le taux bancaire à 0,25 p. 100. Cependant, je ne suis pas certain que cette baisse se traduise dans les mesures prises par les banques à charte en ce qui concerne la disponibilité du crédit; je crois que certaines n'ont pas facilité l'accès au crédit comme nous nous y attendions.

● (0945)

M. Marc Garneau: Merci.

Vous avez parlé de la capture et de la séquestration de carbone, ce qui m'amène à vous poser une deuxième question touchant la R-D.

Dans quelle mesure votre secteur dépense-t-il en R-D? Je sais qu'une partie vient du fédéral, et je ne suis pas certain pour ce qui est des provinces... Je voudrais connaître l'importance que votre entreprise accorde à la R-D, et comment cela transparait dans les montants investis en R-D, et pas seulement pour ce qui est de trouver des façons efficaces d'extraire les ressources, mais aussi en ce qui concerne d'autres choses telles que l'environnement.

M. David Daly: La R-D est très importante pour notre industrie. La technologie est extrêmement importante pour permettre le développement, notamment si l'on veut accéder à des sources d'approvisionnement non conventionnelles, par exemple les sables bitumineux, le gaz de shale, le méthane de houille, ou d'autres types de gaz de formation imperméable. Nous investissons constamment pour mettre au point de nouvelles façons d'extraire ces ressources à meilleur coût. Nous considérons que la réduction des coûts d'extraction de ces ressources est la clé du succès à long terme de l'industrie, et que la seule façon d'y arriver, c'est en améliorant la technologie.

L'industrie dépense beaucoup en R-D. Nous essayons de tirer profit du crédit d'impôt fédéral pour appuyer la recherche scientifique et le développement expérimental, et certaines provinces offrent des crédits d'impôt provinciaux similaires pour ce type d'activité.

Nous avons rencontré plusieurs difficultés pour pouvoir bénéficier de ce crédit d'impôt, parce que les processus de demande et d'approbation auprès de l'Agence du revenu du Canada sont laborieux. Bon nombre de nos membres ont eu beaucoup de problèmes par le passé. Ils ont dû consacrer beaucoup de temps à essayer d'obtenir les documents nécessaires à la présentation de la demande pour ensuite les soumettre à l'ARC. Certains ont dû attendre 18 à 24 mois avant d'obtenir une réponse, et se sont vu refuser leur demande sans aucune explication.

D'une certaine façon, les chiffres relatifs à l'utilisation des crédits d'impôt par l'industrie sont sous-représentatifs du montant réellement investi en R-D dans l'industrie. Les activités de R-D technologiques de l'industrie tendent à se concentrer sur le développement, ce qui fait que la ligne n'est pas coupée au couteau comme c'est le cas avec les activités de R-D menées dans un laboratoire universitaire, par exemple.

Quand les gens pensent à la R-D, ils pensent en fait à la R-D universitaire. Dans le cas des processus d'application sur le terrain, beaucoup d'essais et de projets pilotes doivent être développés pour vous permettre de déterminer s'ils pourront faire la différence et améliorer votre capacité à extraire les ressources situées en profondeur à un coût moins élevé.

• (0950)

M. Marc Garneau: Quand vous parlez des crédits d'impôt, vous pensez à la RS et DE?

M. David Daly: Oui, la RS et DE.

M. Marc Garneau: Savez-vous combien de leur propre argent vos 130 entreprises investissent dans l'environnement — la baisse de la consommation d'eau pour minimiser la quantité de résidus, la séquestration du carbone, les façons de respecter la réglementation environnementale? Je voudrais avoir une idée de grandeur de ce qu'elles sortent de leurs poches.

M. David Daly: Je suis désolé, je n'a pas ces chiffres avec moi, mais je peux certainement vous les faire parvenir.

M. Marc Garneau: J'aimerais bien, oui.

Monsieur Leach, dans votre exposé vous avez parlé de l'incertitude de la réglementation en matière de changement climatique. Pourriez-vous nous donner davantage d'explications? Dans quelle mesure cela affecte les activités et les plans d'avenir de votre entreprise?

M. Gary Leach: Il y a quelques années, le Canada a signé le Protocole de Kyoto. Depuis, la position du pays en matière de changement climatique est incertaine. Allons-nous respecter Kyoto ou pas? Une autre entente va-t-elle remplacer Kyoto? Allons-nous voir l'arrivée d'un système occidental de plafonnement et d'échange avec l'arrivée de l'administration Obama? Depuis bon nombre d'années déjà, le gouvernement fédéral ne nous donne aucun détail sur ce qu'il compte faire exactement, et il nous est impossible de savoir à quoi ressemblera la réglementation.

Le gouvernement fédéral actuel a annoncé, il y a deux ou trois ans, son plan *Prendre le virage*, qui nous a donné un mince aperçu de la voie à suivre. Mais bien entendu, depuis l'élection de l'administration Obama, l'orientation est devenue une approche occidentale. Le Canada veut être certain d'avoir son mot à dire sur ce qui pourrait devenir des restrictions assimilables à un tarif douanier sur les exportations d'énergie en provenance du Canada et sur toutes les exportations d'énergie à grande échelle vers les États-Unis.

Tant que nous ne saurons pas à quoi ressemblera le cadre de réglementation, les investissements à long terme resteront sur la

glace. Certaines entreprises ont déjà annoncé, concernant les projets à long terme sur les sables bitumineux, qu'elles n'étaient pas intéressées à investir plusieurs milliards de dollars dans des projets de 30 à 50 ans sans avoir d'abord une idée de ce à quoi ressemblera le cadre de réglementation sur les émissions. Elles doivent connaître les répercussions financières sur leurs projets. Le monde entier tarde à arriver à un consensus international à cet égard.

Le gouvernement du Canada doit absolument comprendre à quel point nous dépendons tous de la plus grande industrie privée d'investissements au Canada. C'est essentiel pour l'équilibre des exportations commerciales, pour la force de notre dollar et pour notre prospérité. Nous ne pouvons nous permettre de diminuer, volontairement ou accidentellement, le potentiel de production de richesse dans le secteur pétrolier et gazier sous prétexte de vouloir respecter un cadre de réglementation qui ne pourra pas voir le jour à court terme. En fait, plusieurs défenseurs de Kyoto ont reconnu que le protocole n'aurait qu'une incidence négligeable sur le changement climatique au cours de ce siècle.

Si on se projette jusqu'en 2030, même à...

M. Marc Garneau: À l'échelle mondiale.

M. Gary Leach: À l'échelle mondiale, si on se place en 2030, même avec le rythme accéléré d'exploitation des biocarburants, de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, dans 25 ans ces trois sources contribueront uniquement à 2 p. 100 de la demande énergétique mondiale. La contribution des combustibles fossiles, du gaz naturel, du pétrole brut et du charbon sera toujours d'environ 80 p. 100, ce qui correspond à peu près à la contribution actuelle de ces sources.

Les Canadiens doivent être mis au courant d'une dure réalité: nous serons tributaires des sources d'énergie traditionnelles encore longtemps. Toutes les formes d'énergie contribueront à la solution, mais le secteur pétrolier et gazier contribuera largement à l'approvisionnement énergétique du Canada pendant de nombreuses décennies.

Le président: Merci.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard: Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être présents aujourd'hui.

Je suis du Québec, et lorsque l'on parle de pétrolières, on parle d'une industrie qui, lorsqu'elle fonctionne à plein régime — comme on l'a vu lorsque le prix du baril du pétrole est monté jusqu'à 145 \$ ou 150 \$ —, appauvrit le Québec et appauvrit une province qui vit du secteur manufacturier.

Le Québec est beaucoup orienté vers l'électricité. Il faut dire que les pétrolières ont des avantages fiscaux que l'on pourrait considérer comme particuliers, si l'on tient compte de l'amortissement accéléré et des baisses d'impôt.

Ma question s'adresse à M. Leach.

Par rapport à l'électricité, partagez-vous l'idée que l'énergie pétrolière est plus avantageuse que l'énergie électrique ou que d'autres types d'énergie?

• (0955)

[Traduction]

M. Gary Leach: Non, je ne partage pas cette idée. C'est peut-être la réponse à laquelle vous vous attendiez.

L'hydroélectricité exige d'énormes investissements de capitaux dès le départ et elle tend à s'autorenouveler. En ce qui concerne le secteur pétrolier et gaziier, chaque fois qu'on vend un baril de pétrole, il faut le remplacer. Cela requiert de nouveaux investissements continus et importants pour exploiter des réserves énergétiques supplémentaires. Je crois que les deux secteurs de l'énergie présentent des caractéristiques très différentes.

[Français]

M. Robert Bouchard: Monsieur Daly, avez-vous des commentaires à ce sujet?

[Traduction]

M. David Daly: Je ne suis pas d'accord avec votre commentaire, à savoir que l'industrie pétrolière et gazière bénéficie d'avantages fiscaux que d'autres industries n'ont pas. Vous avez mentionné précisément la déduction pour amortissement accéléré. C'est quelque chose dont bénéficiait l'industrie des sables bitumineux. La déduction a été éliminée et disparaît petit à petit à la suite du budget 2007. C'était quelque chose dont seule l'industrie des sables bitumineux pouvait bénéficier. La déduction pour amortissement accéléré n'est qu'une façon de reporter l'impôt. Cela n'entraîne pas d'allègement fiscal; il s'agit d'un report d'impôt.

Actuellement, le taux d'imposition des sociétés pour l'industrie pétrolière et gazière est le même que celui applicable à toutes les autres industries. La déduction pour amortissement emprunte la même voie que celle de toutes les autres industries. En fait, l'industrie de la manufacture et de la transformation est avantagée actuellement en ce qui concerne la déduction pour amortissement accéléré spéciale de deux ans, en raison de la crise économique. Il s'agit d'une mesure de relance destinée aux entreprises de fabrication et de transformation dont ne bénéficie pas l'industrie pétrolière et gazière en ce moment.

[Français]

M. Robert Bouchard: Partagez-vous l'idée que les consommateurs sont trop dépendants de l'industrie pétrolière? Lorsque les prix du pétrole augmentent, l'économie des provinces qui ne sont pas productrices de pétrole est presque étouffée, à tout le moins ralentie.

Que faudrait-il faire pour ne pas avoir de fluctuations comme celles que l'on a connues en 2008? Il s'agissait d'augmentations vertigineuses. Que faudrait-il instaurer pour qu'il n'y ait pas cette variation des prix, pour qu'il y ait un équilibre des prix? C'est dans le secteur du pétrole qu'il y a le plus de fluctuations. Je me reporte en 2008: il y a eu des fluctuations considérables. Que faudrait-il faire pour que cet équilibre puisse être réalisé et que les consommateurs en bénéficient?

Je pose la question à qui veut bien y répondre.

[Traduction]

M. Gary Leach: Je peux peut-être parler en premier. Les augmentations rapides et les diminutions rapides des prix du pétrole et du gaz naturel n'aident pas l'industrie pétrolière et gazière. Nous serions nous aussi plus heureux si les prix étaient plus stables.

Je peux vous dire que la flambée rapide des prix est habituellement influencée par la croyance selon laquelle l'approvisionnement ne suffira pas à répondre à la demande. L'une des raisons pour lesquelles nous avons constaté une diminution rapide des prix, particulièrement du pétrole brut, qui fait l'objet de transactions partout dans le monde, c'était la chute mondiale de la demande en raison du ralentissement économique.

La seule solution à des prix plus stables, à tout le moins du point de vue du consommateur, c'est une offre suffisante. L'offre suffisante dépend des mesures établies pour stimuler l'investissement en vue de produire une nouvelle offre. Selon moi, c'est certainement un point de vue que nous partageons tous. Si les Canadiens veulent profiter des avantages des réserves énergétiques considérables dont nous disposons au pays, le gouvernement national devrait établir un cadre stratégique adapté pour faire en sorte que nous ayons un climat d'investissement au pays qui permet aux sociétés pétrolières et gazières de se développer et de produire une offre à un rythme qui correspond au moins à la demande.

Nous ne pouvons contrôler les prix mondiaux du pétrole brut, mais nous pouvons certainement nous assurer que ces sortes d'énergie approvisionnent adéquatement les Canadiens. Les prix du gaz naturel sont fixés dans un marché continental nord-américain. Nous avons très peu d'influence sur l'importation de gaz naturel en Amérique du Nord. C'est un marché continental et notre approvisionnement est suffisant. En fait, les prix du gaz naturel sont si bas non seulement en raison du ralentissement économique qui influe sur la demande aux États-Unis, dans une certaine mesure, mais également parce que nous avons découvert au cours des deux ou trois dernières années que nous avons des ressources exceptionnelles de gaz naturel.

Il y a quelques années, nous n'avions pas la technologie nécessaire pour extraire des ressources comme le gaz de schistes. Au cours des dernières années, la technologie a été créée pour le faire, et nous prenons maintenant conscience que l'Amérique du Nord a des ressources abondantes de gaz naturel qui ne laisse échapper aucun résidu. D'après certaines mesures, nos ressources en gaz naturel dureront 100 ans ou plus. C'est un carburant sans danger, qui ne laisse échapper aucun résidu. C'est la raison d'être de notre industrie: fournir à ce marché continental un approvisionnement énergétique.

Je le répète: à notre avis, la meilleure chose que le gouvernement national peut faire, c'est de faire en sorte que le Canada soit un bon endroit pour investir, pour fournir ces ressources lorsqu'elles sont requises.

● (1000)

Le président: Monsieur Daly, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. David Daly: J'ajouterai simplement que personne n'aime voir des variations et des fluctuations du prix à la hausse et à la baisse comme c'est le cas dans les dernières années. Dans notre industrie, nous n'aimons pas les voir non plus, parce que cela a des répercussions sur notre encaisse et que l'incertitude influe sur notre capacité de planifier.

Mais cela va dans les deux sens. Nous savons que nous sommes dans un secteur de produits, et nous savons que les prix augmentent et diminuent. Au cours de la dernière année, certainement, ils ont diminué, et cela a permis d'aider les fabricants, qui ont affirmé que les prix à la hausse constituaient un obstacle pour eux.

Également, les signaux que les marchés envoient se rendent aux concepteurs de carburant de remplacement. Certains projets sur le biodiesel, l'énergie éolienne et d'autres carburants de remplacement sont plus économiques et les concepteurs peuvent accroître leurs plans et leur production pour être en mesure de contribuer à la tarte énergétique dans le futur. Des produits comme le gaz de schistes et le GNL sont beaucoup plus viables. Même au Québec, par exemple, nous avons constaté des développements possibles concernant le gaz de schistes dans le bassin d'Utica, ainsi qu'un examen des installations de GNL dans la province.

Je crois donc que les signaux envoyés par les prix, même s'ils sont durs, semblent dire que les nouveautés dans le domaine des carburants de remplacement peuvent devenir plus économiques, ou que les gens, les entreprises et les individus peuvent utiliser moins d'énergie ou bénéficier davantage de mesures incitatives pour utiliser moins d'énergie. L'an dernier, en raison des prix élevés des produits raffinés, l'utilisation de ces produits a chuté partout en Amérique du Nord et même en Europe pour ce qui est de l'essence et de certaines huiles de chauffage. Alors ça fonctionne. Le fait d'examiner des politiques concernant l'environnement et des politiques concernant l'utilisation du carburant, d'être en mesure d'encourager les gens à utiliser moins parce que les prix sont plus élevés, je crois que c'est une bonne chose.

Le président: Merci, monsieur Daly.

Monsieur Lake.

M. Mike Lake: Je tiens à vous remercier d'être venus à Ottawa à si court préavis, si je comprends bien.

Comme je l'ai fait pour la plupart des séances, je commencerai par parler un peu du contexte mondial, parce que je crois que c'est important lorsque nous parlons de la crise mondiale. Il y a beaucoup de renseignements économiques négatifs, et j'aimerais situer le Canada dans le contexte de cette crise mondiale.

Plusieurs commentateurs de partout dans le monde ont parlé de la situation économique au Canada. *The Wall Street Journal*, par exemple, a écrit ceci: « Le Canada est voisin du plus grand marché au monde; les dommages collatéraux de la crise financière et immobilière aux États-Unis ne peuvent être évités. » L'article poursuit en disant que les réductions d'impôt accordées en 2007 ont permis au Canada d'amortir le coût et d'esquiver la récession.

Le *Newsweek* a affirmé: « En 2008, le Forum économique mondial a déclaré que le système bancaire canadien était le plus sain au monde. Celui des États-Unis est arrivé au 40^e rang, celui de la Grande-Bretagne au 44^e... » L'article se poursuit ainsi: « Si le président Obama cherche un gouvernement avisé, il pourrait apprendre beaucoup, comme nous tous d'ailleurs, de notre [...] voisin du Nord. »

Dans *The Economist*, on peut lire: « [...] dans un monde en plein naufrage, le Canada tient lieu de bouée, en quelque sorte. Ses banques sont bien réglementées et solides [...] L'on craint surtout que les États-Unis entraînent le Canada dans leur récession. » Toujours dans *The Economist*, on peut lire: « M. Harper affirme à juste titre que son gouvernement a adopté des mesures prudentes pour aider le Canada à traverser une tempête qu'il ne pouvait éviter. »

Dans *The New York Times*, il est écrit: « Pourquoi ne pas imiter le meilleur au monde, qui se trouve être notre voisin? »

Il y a bien d'autres citations de ce genre. Évidemment, selon le FMI et l'OCDE, le Canada se redressera plus rapidement et se retrouvera en meilleure position que tout autre pays au monde. Je sais que nous sommes le seul pays du G8 qui a enregistré un excédent au cours de chacune des trois dernières années. Tous les autres pays ont quant à eux enregistré un déficit. Le Canada est donc en bien meilleure posture que presque tous les autres pays au monde et, évidemment, le secteur de l'énergie exerce ses activités dans un marché mondial. Il existe un avantage important au fait d'exercer ses activités dans un environnement stable, un environnement assez fort.

Quelle est l'importance de la force et de la stabilité relatives du Canada non seulement pour le succès à court terme de ses membres — et j'imagine qu'à court terme, on parle de réduire l'écart tout au long de cette crise mondiale —, mais également, ou peut-être

de manière plus importante, pour la réussite à long terme de vos membres? Chacun d'entre vous peut-il répondre à ma question?

• (1005)

M. Gary Leach: Le Canada se trouve dans une position très enviable du point de vue du secteur pétrolier et gazier. Comme nous faisons partie du G7, nous sommes l'un des deux ou trois pays au monde, probablement, qui peuvent envisager d'accroître leur production de pétrole brut au cours des prochaines années, alors que presque tous les autres pays qui sont actuellement de grands producteurs de pétrole et de gaz entrevoient une diminution. Nous sommes donc chanceux d'avoir les réserves énergétiques que nous avons. Le Canada est vraiment unique. À vrai dire, je sais qu'il y a à peu près un an, les médias ont beaucoup parlé du fait que le Canada détenait environ 60 p. 100 de toutes les réserves de pétrole mondiales où il est possible d'investir, des réserves que des libres-entreprises et des capitaux privés pourraient transformer en énergie utile pour les Canadiens et d'autres clients. Nous devons comprendre qu'environ 90 p. 100 des réserves de pétrole mondiales sont interdites aux investisseurs, parce que ces réserves sont contrôlées par des gouvernements d'État qui restreignent considérablement ou empêchent l'investissement étranger.

Nous sommes donc un pays très spécial à cet égard, et c'est un avantage qui stimulera grandement l'économie du Canada dans les années à venir. Nous traversons actuellement une période difficile, mais je crois que notre avenir à long terme en tant que producteur énergétique important, qui apporte des avantages considérables à notre économie, devrait se poursuivre. J'espère que nous sortirons de la récession au cours de la prochaine année environ, que nous serons en meilleure posture et que la demande énergétique sera disponible, comme elle l'est aujourd'hui, en plus d'une prospérité accrue.

Je dois ajouter que l'efficacité énergétique augmente également. Au cours des 20 dernières années, les pays occidentaux industrialisés, les pays du G7, ont tous été en mesure d'accroître leur PNB en ayant recours à de moins en moins de demandes additionnelles en énergie. La conservation énergétique contribue donc grandement.

David ou Don, c'est à votre tour.

M. Don Herring: Nous partageons assurément le point de vue exprimé par l'investisseur ou l'opérateur. Comme nous sommes au bas de l'échelle, nous sommes très heureux d'entendre que lorsque la situation économique commencera à se redresser, nous retournerons au travail.

En ce qui concerne les enjeux immédiats auxquels nous sommes confrontés sur le plan des problèmes de crédit, nous en subissons les répercussions. Le prix des produits et la chute du crédit ont une incidence sur nous. Nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des capitaux pour l'industrie du forage et des plates-formes de maintenance pour l'instant. M. Daly a indiqué que la Banque du Canada a établi le taux à 0,25 p. 100. Mais en réalité, lorsqu'on se rend à la banque pour essayer d'augmenter notre marge de crédit, le taux d'intérêt est d'environ 12 p. 100, alors il y a une grande différence. C'est une période économique difficile.

• (1010)

M. Mike Lake: Monsieur Daly, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. David Daly: Je suis d'accord. Nous avons tout dit.

M. Mike Lake: L'une des choses que nous avons annoncées il y a plusieurs années, c'était que nous allions faire de vrais efforts pour réduire à 15 p. 100, d'ici 2012, notre taux d'imposition des sociétés qui est de 22 p. 100. Nous avons poursuivi dans cette voie, même dans le présent budget. Le taux est à 19 p. 100 maintenant. Lorsqu'il sera à 15 p. 100 d'ici 2012, ce sera le taux d'imposition des sociétés le plus concurrentiel du monde industrialisé. Quelle importance cela revêt-il pour vos organisations?

M. David Daly: C'est très important. En tant qu'industrie, nous comptons beaucoup sur le fait d'être en mesure d'attirer des capitaux de partout dans le monde pour financer nos activités d'investissement. L'année dernière, notre industrie a dépensé 50 milliards de dollars partout au pays en activités d'exploration. Une partie de ces capitaux provenait de l'extérieur du Canada. Les capitaux étrangers et les capitaux nationaux ont donc besoin de sentir qu'ils obtiennent un bon retour sur leurs investissements s'ils sont pour investir au Canada, par opposition à ailleurs dans le monde.

Afin d'attirer cet investissement de capitaux, le taux d'imposition a une incidence sur le retour sur l'investissement, et le fait d'avoir un taux d'imposition plus bas pour l'industrie pétrolière et gazière ainsi que pour d'autres industries est une caractéristique importante dont il faut tenir compte lors de la prise de décisions sur l'investissement. Donc, diminuer le taux d'imposition à 15 p. 100 et encourager les provinces à diminuer leurs taux d'imposition à 10 p. 100, ce qui donne un taux d'imposition combiné de 25 p. 100, est une façon très prudente d'agir pour le gouvernement fédéral.

Le président: Monsieur Leach.

M. Gary Leach: Je suis d'accord avec vous. On peut applaudir le Canada de prendre cette direction. Il est important que les taux d'imposition des sociétés en vigueur au pays soient compétitifs afin d'attirer les investissements.

J'ajouterais que les petites et les moyennes entreprises pétrolières et gazières ne paient pas beaucoup d'impôt parce qu'elles investissent toutes leurs liquidités dans la création de réserves de pétrole et de gaz. Il est certain que pour les grandes entreprises qui dominent l'industrie pétrolière et gazière canadienne — 80 p. 100 de la production pétrolière et gazière du Canada est assurée par les 20 à 25 plus grandes entreprises — c'est très important. Les taux d'imposition sont un avantage concurrentiel considérable pour le Canada. Ça demeure important même pour les petites entreprises, mais dans une moindre mesure. Les petites entreprises aimeraient devenir de grandes entreprises dans l'avenir.

Je pense qu'elles méritent notre appui, et que nous devrions assurément continuer sur cette voie. Il est important que nous en arrivions à mettre en place les taux d'imposition ciblés.

M. Mike Lake: Merci.

Le président: Monsieur Daly.

M. David Daly: Il est également important de comprendre que même si les taux d'imposition ont baissé, les recettes fiscales ont augmenté. C'est ce qui s'est produit dans beaucoup d'autres cas. Les taux sont plus bas qu'ils ne l'étaient il y a quelques années, mais les recettes du gouvernement fédéral provenant de l'industrie pétrolière et gazière ont augmenté. Elles s'élèvent actuellement à environ 4,5 milliards de dollars par année; je crois que c'est ce que nous avons évalué pour 2008. Ce sont des recettes plus élevées que celles générées il y a quelques années, alors qu'elles étaient de 1 milliard à 1,5 milliard de dollars par année, même si le taux d'imposition était plus élevé.

Le président: Merci, monsieur Daly.

Monsieur Thibeault.

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Je vous remercie d'être ici messieurs.

Des représentants de plusieurs autres secteurs sont venus témoigner — ceux du secteur forestier, par exemple. Les discussions ont été fort différentes, et les questions abordées étaient assez différentes de celles qui l'ont été aujourd'hui. Il semble que votre secteur s'en tire encore bien parce que nous avons besoin d'énergie.

Monsieur Daly, je crois que vous avez parlé de pertes s'élevant de 80 à 150 milliards de dollars. Ce sont des pertes significatives, mais il semble que votre secteur s'en tire encore assez bien. Vous pourriez peut-être nous en parler brièvement.

M. David Daly: J'imagine que ça dépend de ce que vous voulez dire par bien s'en tirer. Lorsqu'une industrie génère des revenus de 150 milliards de dollars par année, on peut dire sans se tromper que c'est une industrie qui dépense beaucoup d'argent partout au pays pour réaliser beaucoup de projets différents. Lorsque cette industrie voit ses revenus chuter et s'établir à 80 milliards de dollars par année, elle met de côté un grand nombre de projets. Il y a un an, nous pensions entreprendre des projets qui créeraient beaucoup d'emplois, et entraîneraient des investissements et de gros achats de matériel partout au pays.

Ces projets ont subi des coupes. Avec des recettes de 80 milliards de dollars par année, l'industrie a une taille comparable à celle qu'elle avait il y a six ou sept ans. Nous avons perdu une grande part de la croissance enregistrée entre-temps. Nous ne croyons pas que la situation persistera; nous nous attendons à ce que ces ajustements se fassent à court terme et à ce que la croissance reprenne, mais l'industrie a quand même été touchée. Des emplois ont été perdus, des projets ont été mis en veilleuse, et la situation se maintiendra pendant un certain temps. Lorsqu'on supprime 70 milliards de dollars dans une industrie, les répercussions sont importantes. L'industrie a perdu près de la moitié des recettes qu'elle a générées dans les années précédentes.

●(1015)

M. Glenn Thibeault: Vous dites qu'il y a eu des pertes d'emplois. Est-ce que les entreprises ferment leurs portes ou si elles ne font que mettre les projets en veilleuse? De quelle manière les activités sont-elles touchées?

M. David Daly: Un certain nombre de grands projets liés aux sables bitumineux qui avaient été annoncés il y a un an ou deux ont été mis en veilleuse; ils ne seront pas réalisés cette année. Ils sont reportés jusqu'à ce que les prix se soient stabilisés et aient augmenté un peu et que le crédit soit plus facilement disponible pour financer certains des projets. Beaucoup de ceux qui étaient prêts à travailler sur ces projets n'obtiendront pas d'emploi; on les laisse partir.

Des mises à pied sont effectuées dans les champs de pétrole — différentes entreprises mettent à pied des travailleurs — et certains projets de développement sont mis en veilleuse.

M. Gary Leach: Le Canada sera la région la plus touchée dans le monde par le déclin des investissements dans le domaine pétrolier et gazier. Certaines prévisions indiquent que cette année, les investissements reculeront de 36 p. 100 au Canada, de 30 p. 100 aux États-Unis, d'environ 7 p. 100 à l'échelle mondiale. En moyenne, les dépenses en capital sont réduites d'environ 17 p. 100 dans l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle mondiale.

Pourquoi le Canada est-il si durement touché, avec une réduction des investissements d'environ 36 p. 100 selon nos calculs? Les petits producteurs pétroliers et gaziers sont plus nombreux au Canada qu'ailleurs. Les marchés boursiers sont beaucoup moins accessibles depuis un an et demi ou deux ans pour les petites entreprises pétrolières et gazières qui tentent de trouver du capital. Le financement bancaire est plus difficile à obtenir, et les liquidités sont plus rares parce que le prix des produits de base a baissé. Selon les prévisions internationales, le Canada sera probablement l'endroit le plus touché au monde, pour ce qui est de la baisse des investissements dans le domaine pétrolier et gazier en 2009.

M. Glenn Thibeault: Une des questions qui est soulevée dans tous les secteurs — et un d'entre vous en a parlé, mais je ne me souviens plus qui — est celle de la disponibilité du crédit. Comment les petites et moyennes entreprises qui ont besoin de crédit sont-elles touchées? Est-ce que les investissements sont suffisants pour qu'elles puissent poursuivre leurs activités? On nous a fait comprendre clairement que la disponibilité du crédit constitue une difficulté dans tous les secteurs.

M. Gary Leach: L'industrie pétrolière et gazière nécessite beaucoup de capitaux. Comme je l'ai déjà mentionné, une fois que vous avez vendu un baril de pétrole, vous devez en produire un autre pour le remplacer. Pour les petits et moyens producteurs de pétrole et de gaz, le marché est très difficile. Ce sont les premières entreprises à connaître les difficultés lorsque le marché boursier devient nerveux. Nous avons éprouvé des difficultés au cours de la dernière année; et pendant les six derniers mois, il a été pratiquement impossible pour les entreprises canadiennes d'obtenir du financement par actions.

Bien sûr, en raison de la baisse du prix des produits de base, les liquidités ont diminué de 75 p. 100 au cours de la dernière année en raison de la chute des prix du pétrole brut et du gaz naturel. Cela fait que c'est très difficile pour les banques d'accorder du financement aux entreprises qui en ont besoin. Après tout, les banques apportent du financement, comme elles le feraient en accordant un prêt hypothécaire pour une maison. Les banques consentent des prêts aux producteurs pétroliers et gaziers en fonction de la valeur des réserves pétrolières et gazières souterraines. La valeur de celles-ci est beaucoup moins élevée cette année qu'il y a un an ou deux; par conséquent, le financement disponible auprès des banques sera nécessairement à la baisse.

Tous ces éléments réunis mettent de la pression sur les entreprises. Elles doivent s'en tenir à leurs liquidités, parce qu'elles ne peuvent pas obtenir d'argent sur les marchés boursiers, où habituellement les petites entreprises trouvent leur financement, et parce que les banques peuvent être hésitantes ou incapables de leur prêter de l'argent. Elles doivent donc compter sur leurs liquidités. Cela signifie qu'un grand nombre de petites entreprises pétrolières et gazières auront moins de réserves souterraines dans un an qu'aujourd'hui. Elles devront vendre ces réserves pour accroître leurs liquidités, mais il ne leur reste pas suffisamment d'argent pour maintenir l'approvisionnement.

M. Glenn Thibeault: Est-ce que j'ai encore un peu de temps?

Le président: Oui.

M. Glenn Thibeault: Cela me mène à aborder une question à long terme, mais je n'ai pas beaucoup de temps, je tenterai donc d'obtenir des réponses et j'y reviendrai peut-être un peu plus tard.

Vous avez parlé d'innovation et d'innovation technologique, et nous avons parlé brièvement de recherche et de développement. Nous savons tous que nous devons mieux respecter l'environnement. Comment l'industrie gazière et pétrolière entend-elle y parvenir?

Comment allons-nous nous y prendre? Y a-t-il de la recherche effectuée dans ce domaine et des technologies élaborées à cet effet?

M. David Daly: Nous examinons différentes façons de prendre des mesures pour ce qui est des règlements ou des initiatives politiques des gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons pris le temps d'étudier la technologie de capture et de stockage du carbone. Le gouvernement albertain a mis en place un fonds consacré à la technologie dans le cadre duquel des règlements limitent les émissions de carbone des grandes usines. Si vous produisez plus d'émissions que ce qui est permis, vous devez verser un certain montant pour chaque tonne excédentaire dans le fonds consacré à la technologie. Nous cherchons des moyens permettant de s'assurer que les sommes qui sont versées dans ce fonds soient utilisées pour financer le développement de nouvelles technologies pour la capture et le stockage du carbone. Nous avons également passé du temps avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de discuter de l'utilisation de l'eau et des terres. Nous consacrons passablement de temps et d'argent à la gestion environnementale.

• (1020)

Le président: Monsieur Leach, avez-vous une question?

M. Gary Leach: J'ai mentionné plus tôt, avant que vous ne soyez dans la salle, que les statistiques les plus récentes qui ont été publiées par Statistique Canada datent de 2006. Je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, mais je peux vous dire que l'industrie pétrolière et gazière se situe bien en avant de toutes les industries canadiennes pour ce qui est de l'investissement de capitaux dans la protection de l'environnement et dans la prise de mesures d'atténuation ainsi que dans le développement de technologies et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Autrement dit, l'industrie utilise moins d'énergie pour sa production que toute autre industrie au Canada. L'industrie pétrolière et gazière s'est hissée au premier rang.

Nous sommes ici pour parler de notre industrie, et non des provinces, mais l'Alberta a également dépassé toutes les provinces, y compris l'Ontario, et de loin, en ce qui concerne les investissements, et cela est grandement attribuable au rôle du secteur pétrolier et gazier à cet égard, et pour ce qui est des dépenses, pas seulement en impôt sur le capital sur les nouveaux équipements, mais également pour ce qui est des dépenses opérationnelles en cours visant les mesures de protection environnementale, les mesures d'atténuation et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les personnes qui n'ont pas cette information critiquent souvent l'industrie pétrolière et gazière. Cela leur a ouvert les yeux. Tout le monde à qui j'ai montré ces statistiques a été étonné. Je serais heureux de les fournir au comité, même si je soulignerai que Statistique Canada les a publiées sur son site Web en novembre dernier et qu'elles sont à la disposition du public.

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Valeriote, vous êtes le prochain intervenant.

M. Francis Valeriote (Guelph, Lib.): Merci.

Monsieur Leach, j'étais ici lorsque vous avez répondu à la question de M. Garneau un peu plus tôt sur l'incertitude liée aux changements climatiques. Il y a quelques semaines, j'ai rencontré des gens de l'industrie gazière. Ils ont exprimé la même préoccupation. Ils sont préoccupés par le fait que l'on doit établir le prix du carbone et ils ont parlé avec véhémence de la nécessité d'établir le prix du carbone le plus tôt possible.

Avez-vous la même préoccupation et pouvez-vous nous faire part de vos réflexions?

M. Gary Leach: Il n'est pas possible de mettre en place un système de plafond et d'échange fonctionnel. Le principe du système de plafond et d'échange exige que quelqu'un, habituellement le gouvernement, fixe le prix des émissions de CO₂ ou de l'équivalent des émissions de CO₂. La mise en place du système de plafond et d'échange en Europe a été plutôt chaotique. J'ai vérifié il y a quelques semaines et je crois que le prix du carbone était de 10 ou 11 \$ la tonne, un prix bien en deçà du prix initial. Bien sûr, les Européens ont accordé des permis aux industries qui ont demandé des exemptions ou des permis spéciaux... Ils en ont trop accordé. Cela a entraîné l'effondrement du marché du carbone en Europe. Le prix attendu a dégringolé.

Le système dépend de l'établissement artificiel des prix. Il dépend du bon fonctionnement du marché. Il existe un marché du carbone naissant au Canada, à Montréal, où l'on pourra échanger des droits d'émissions de carbone lorsque le système national sera en place. Je crois que le prix est de 10, 11 ou 12 \$, bien en deçà de ce que les gens croient que le carbone devrait valoir. Tout le problème du système de plafond et d'échange et de l'établissement du prix du carbone est que le marché est artificiel. Personne ne sait ce que vaut le carbone. C'est une réelle préoccupation; les gens ne se sont pas arrêtés à réfléchir sur la façon dont on fixe le prix de quelque chose comme les émissions de carbone. Le système de plafond et d'échange n'est pas viable si on ne met pas un prix sur le carbone, parce que c'est un produit qui est échangé sur le marché. Les gens en achètent et en vendent, et il faut qu'un prix ait été établi.

M. Francis Valeriote: Merci.

Monsieur Daly, j'ai cru comprendre d'après les notes de M. Garneau que vous avez exprimé une certaine inquiétude concernant la menace des États-Unis d'interdire l'importation de pétrole sale. Si vous ne l'avez pas dit, je me demande si vous voyez bien cela comme une menace. Comment selon vous est-il possible de neutraliser leur soif insatiable de pétrole et comment votre industrie qui dépend de cette soif insatiable peut éviter de nettoyer notre environnement? Ceci irait à l'encontre, en l'absence de règlements et même de projets de règlement, d'un engagement volontaire de nettoyer au moins la production de cette ressource naturelle.

•(1025)

M. David Daly: Je crois qu'il s'agit là d'une question que M. Garneau peut avoir lui-même posée. Je n'ai pas du tout fait état d'initiatives de la part des États-Unis de bannir le pétrole ou le pétrole sale. Il s'agit bien d'une inquiétude. Elle peut viser le pétrole provenant de sables bitumineux ou tout autre pétrole provenant du Canada. Nous avons tenté de démontrer aux Américains que notre pétrole, en examinant un cycle complet des émissions de gaz à effet de serre, n'est pas plus sale que le pétrole qui vient du Venezuela ou du Mexique ou même de la Californie. De la façon dont je vois les choses, les projets de loi sont davantage soutenus par la Californie que par les autres États. Je crois que les Californiens devraient examiner de plus près leur propre pétrole, qu'ils obtiennent dans leur cour, avant de blâmer les autres pour le pétrole qu'ils jugent inférieur aux normes qu'ils aimeraient avoir.

Je crois qu'il s'agirait d'une réglementation difficile à appliquer, puisque dès que le pétrole quitte le sol et est versé dans les pipelines, il devient fongible. Il est mélangé avec le pétrole qui vient de toutes sortes de sources. Il serait assez difficile de séparer le pétrole qui vient d'une certaine région, par exemple de sables bitumineux, des autres pétroles qui viennent d'une région près d'Edmonton par exemple, qui lui est plus léger et plus propre.

M. Francis Valeriote: Lorsque vous dites qu'il n'est pas plus sale que d'autres pétroles venant d'autres sources, est-ce que cela tient compte des cinq barils d'eau approximatifs — au moins cinq barils d'eau — qui deviennent inutilisables après avoir servi à extraire un seul baril de pétrole ou si cela tient seulement compte des émissions de gaz à effet de serre?

M. David Daly: Cela concerne uniquement un cycle complet d'émissions de gaz à effet de serre.

M. Francis Valeriote: Il s'agit donc seulement des émissions.

Le président: Merci, monsieur.

La parole est maintenant à M. Lake.

M. Mike Lake: J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de la main-d'oeuvre. Comme vous le savez, depuis les quelques dernières années l'Alberta, en particulier, a souffert d'une importante pénurie de main-d'oeuvre, en fait juste avant le ralentissement économique mondial. Peut-être pourriez-vous nous parler de la gravité de cette situation. Quel a été l'impact de la pénurie de main-d'oeuvre sur vos membres? Peut-être pourriez-vous parler des répercussions sur les projets qui étaient à l'étude pendant un certain temps en Alberta.

Deuxièmement, j'ai remarqué monsieur Leach, que dans votre présentation, un de vos points centrés traite d'une pénurie de main-d'oeuvre éminente, ce que j'ai trouvé très intéressant dans ce contexte. Peut-être pourriez-vous parler de l'avenir maintenant que les activités commencent à reprendre. Quels sont selon vous les défis auxquels nous devons faire face du point de vue de la main-d'oeuvre et quels en seront les impacts?

M. Gary Leach: Bien sûr, je serais très heureux de répondre à cela.

La majeure partie de notre main-d'oeuvre en fait se situe dans les secteurs de la construction, du forage et des services. Je me demande si je ne devrais pas transférer cette question à M. Herring pour ce qui a trait à la main-d'oeuvre.

M. Don Herring: Monsieur le président, nous avons eu d'importantes réductions de main-d'oeuvre. Environ 20 000 de nos travailleurs sont maintenant sans emploi. Nos travailleurs ne vivent ni à Calgary ni à Edmonton. Ils vivent dans de petites villes et villages dispersés dans l'Ouest canadien et dans différentes parties du Canada. Ce sont les premiers à subir les contrecoups et à être mis à pied. Nous avons bien eu une hausse rapide du niveau des activités, en 2005 et 2006. Nous étions en compétition avec ceux qui se faisaient offrir du travail dans le secteur des sables bitumineux. Cela a eu pour effet d'augmenter les salaires ainsi que d'augmenter nos coûts. Nous avons alors tenté de régler ce problème en instaurant un système d'échange, par exemple. Nous tentions de démontrer aux gens qui voulaient entrer dans notre industrie qu'ils pouvaient avoir un cheminement professionnel fructueux. Bien sûr, pour que leur cheminement professionnel soit efficace, il faut un environnement économique stable, ce que nous n'avons pas. Il est évident que ce n'est pas uniquement la faute du Canada ou de ses provinces.

Au bout du compte, nous subissons d'importantes réductions de main-d'oeuvre. Nous aurons de la difficulté, lorsqu'il y aura une reprise, à attirer les gens à nouveau dans notre secteur. Tout dépend de la façon dont la reprise sera gérée ainsi que du moteur qui la fera avancer, que ce soit les sables bitumineux ou des investissements en gaz naturel par exemple ou dans le pétrole classique. Ceci nous convient. Nous pouvons fournir la main-d'oeuvre pour cela.

•(1030)

M. Mike Lake: Monsieur Leach, lorsque vous parlez de pénurie imminente de main-d'oeuvre à quoi faites-vous référence exactement?

M. Gary Leach: De notre point de vue, la main-d'oeuvre principale dans l'industrie de l'exploration et du développement en amont est formée de personnes du secteur du génie, des sciences de la terre et des finances. La plupart des Canadiens comprennent que notre main-d'oeuvre vieillit. Les pertes en termes de talent et d'expertise professionnels au cours des 10 prochaines années seront beaucoup plus importantes que l'entrée de nouveaux travailleurs. C'est une industrie très technique. Il faut beaucoup d'expertise pour faire fonctionner cette énorme industrie du pétrole et du gaz que nous avons au Canada, des activités de forage en passant par les pipelines et en terminant avec les raffineries.

Alors que nous perdons tout ce talent par le départ à la retraite de membres clés de la main-d'oeuvre, nous ne voyons pas le même nombre de jeunes personnes possédant des connaissances en géoscience ou en ingénierie pénétrer le marché. Le Canada ne produit pas assez de diplômés. Pendant ces quelques dernières années, nous avons été témoins d'une certaine augmentation de la migration internationale dans le secteur du pétrole et du gaz, mais cela n'est probablement pas suffisant pour contrecarrer ce que nous décrivons comme une pénurie imminente de personnes clés ayant des compétences techniques et scientifiques.

M. Mike Lake: Une des choses dont nous avons parlé ici, et nous avons eu d'autres industries qui nous en ont parlé également, est qu'il existe une différence entre les défis structurels et les défis cycliques auxquels font face les industries. Certaines doivent composer avec des défis structurels alors qu'il n'y aura peut-être pas de reprise de leurs activités lorsque l'économie ira mieux. D'autres ont des problèmes cycliques, dans le sens où elles pourront profiter de la reprise économique. Ce que je comprends de ce que vous me dites, en termes de pénurie de main-d'oeuvre, c'est que vos difficultés pourraient être une occasion profitable pour plusieurs Canadiens qui travaillent dans des industries qui font face à des problèmes structurels. Grâce aux programmes de compétences et d'autres mesures que nous avons mis en place pour la transition, des travailleurs pourraient profiter de la fin de la récession pour transférer dans votre industrie.

M. Gary Leach: Les associations membres de notre industrie travaillent en collaboration avec un conseil national appelé le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole au sujet de questions concernant le perfectionnement professionnel à long terme. Ce conseil travaille à transmettre des renseignements aux jeunes Canadiens au sujet des carrières dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada, des perspectives qui s'offrent à eux ainsi que le type d'études qui est exigé. Comme Don le sait, du recrutement a été effectué dans l'industrie forestière dans l'Ouest canadien ainsi que dans d'autres secteurs durement touchés pour encourager les travailleurs qui y sont de chercher aussi des emplois dans le secteur du pétrole et du gaz.

En fait, comme beaucoup d'entre vous le savent, il y a eu une énorme migration vers l'Ouest canadien plus particulièrement en Alberta provenant des provinces maritimes au cours des dernières années. À un point tel que nous pouvons attirer des travailleurs d'autres secteurs et c'est ce que nous tentons de faire.

Don, je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose?

Le président: Je suis désolé, monsieur Herring. Pourriez-vous attendre un moment?

Si nous voulons terminer la série de questions Mike, vous aurez une deuxième chance.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard: Merci, monsieur le président. Je vais poser ma question à qui voudra bien y répondre.

J'ai cru comprendre que votre principale difficulté en ce qui concerne l'industrie pétrolière était l'accès au crédit. Comment présentez-vous cette demande? S'agit-il de garanties de prêt ou de subventions, d'une aide financière pour réduire le taux d'intérêt? Il a été dit qu'une compagnie doit payer un taux d'intérêt de 12 p. 100 pour emprunter de l'argent?

J'aimerais vous entendre à ce sujet pour savoir précisément ce que vous demandez.

[Traduction]

M. David Daly: Je crois que ce que nous demandons au gouvernement fédéral est, dans la mesure du possible, d'essayer de convaincre les banques à charte de libérer un peu de leur capital, certains de leurs prêts en capitaux disponibles, au profit de l'industrie en général et de l'industrie du pétrole et du gaz en particulier. Ce n'est pas que nous voulons cibler le pétrole et le gaz, mais le crédit est toujours très serré. Je crois que M. Herring et M. Leach ont mentionné que les conditions sont très restrictives en ce qui concerne les taux d'intérêt ainsi qu'en termes de disponibilité. Même si votre entreprise est prête à payer des taux d'intérêt, les banques n'accordent pas de prêts. Elles ne libèrent aucune ligne de crédit et ne donnent aucune garantie en terme de soutien continu pour le financement de cette année ni pour les projets échelonnés sur plusieurs années.

Je sais que dans le dernier budget, le budget fédéral, il y a eu certains fonds qui ont été alloués pour tenter de libérer des capitaux, et jusqu'à un certain point cela peut faire beaucoup de bien et persuader les banques de libérer leurs prêts en capitaux; c'est ce que nous souhaitons. Nous ne cherchons pas à obtenir quelques garanties de prêt en particulier de la part du gouvernement fédéral. Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement fédéral persuade les banques de libérer leurs capitaux.

•(1035)

[Français]

M. Robert Bouchard: J'ai une autre question, encore une fois pour qui veut bien y répondre. Je représente des citoyens, et dans ma circonscription, ils constatent que, lorsque l'industrie pétrolière est à 150 milliards, ils paient le pétrole à la pompe environ 1,50 \$ le litre, et lorsqu'elle est à 80 milliards, ils paient le pétrole à un prix acceptable. Il y a alors beaucoup moins de commentaires. Je n'entends pas de commentaires, personne ne se plaint.

Dans ma circonscription ou même dans ma région, au Québec, lorsque l'industrie pétrolière est à 150 milliards, les gens se rendent compte que nous sommes trop dépendants du pétrole. Que devrais-je dire à mes concitoyens pour les inviter à soutenir l'industrie pétrolière, que c'est important? Que devrais-je leur dire?

[Traduction]

M. Gary Leach: Eh bien, il n'existe encore rien pour remplacer le pétrole dans les carburants de transport. D'ici la fin du siècle, les véhicules motorisés seront toujours en grande partie dépendants des produits du pétrole.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous ne pouvons contrôler les prix mondiaux du pétrole brut. Ils sont souvent établis selon des événements hors de notre contrôle, mais nous disons souvent dans l'industrie que le meilleur remède aux prix élevés c'est d'autres prix élevés, parce que cela a tendance à apporter plus d'approvisionnements et à encourager les mesures de conservation d'énergie. La plupart du temps lorsque les prix sont très élevés comme nous l'avons vu au cours de cette dernière année, ils ont tendance à baisser rapidement parce qu'il y a tout de suite une destruction de la demande causée par les prix élevés du pétrole brut ainsi que par la réponse immédiate de notre industrie, faite dans la mesure de nos capacités, pour subvenir à la demande en pétrole.

J'aimerais que vous disiez à vos électeurs que s'ils sont mal à l'aise avec le développement des réserves de pétrole et de gaz en Alberta, en particulier les sables bitumineux, ils devraient comprendre que le fait de nous permettre de développer cette source d'énergie est le meilleur espoir que nous avons en Amérique du Nord pour s'assurer de rester indépendants en termes de sécurité de l'approvisionnement ainsi que de demeurer isolés au Québec des prix du carburant de transport.

Comme je l'ai dit, le meilleur remède aux prix élevés est souvent les prix élevés eux-mêmes parce qu'ils provoquent une destruction de la demande qui fait réduire les prix et font augmenter la production, ce qui a le même effet.

Donc, si vos électeurs savent être patients, ils vont souvent se rendre compte que s'ils attendent quelques mois les prix baissent. Cela n'aide en rien notre industrie de devoir composer avec une telle volatilité, mais il y a souvent une période de faibles prix qui désamorce les hausses de prix.

David.

M. David Daly: Je crois qu'il y a une autre chose qu'il ne faut pas oublier. Premièrement, nous sommes l'industrie des produits du pétrole qui se trouve en amont, nous ne pouvons donc pas nous exprimer au nom des raffineurs et des détaillants qui vendent l'essence et d'autres produits raffinés. Cependant, d'après nos connaissances du marché, il semble que la plupart des prix de carburant, que ce soit pour l'essence ou pour le carburant diesel ou d'autres prix, sont composés de taxes: des taxes qui vont au gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements provinciaux. Donc, beaucoup de ce que vous payez à la pompe se termine dans les coffres d'Ottawa et de Québec. C'est une chose qu'il faudrait souligner à un bon nombre de consommateurs.

De plus, comme Gary l'a mentionné, la hausse des prix provoque des activités d'investissement dans les carburants de remplacement et soutient également non seulement l'industrie en Alberta, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique mais également d'autres produits provenant de l'industrie des sables bitumineux, par exemple les ressources pour de nouveaux projets. Beaucoup de tout cela provient des fonderies du sud de l'Ontario et des fabricants d'équipement au Québec et dans d'autres régions du Canada.

Il existe donc une relation bidirectionnelle qui cherche à élaborer de nouvelles sources non conventionnelles de pétrole et de gaz et d'autre part soutient l'industrie dans tout le pays.

• (1040)

Le président: Merci.

Monsieur Lake.

M. Mike Lake: Vous m'avez devancé. L'importance du secteur des hydrocarbures sur le reste du pays était le prochain point que je voulais aborder.

Je crois toutefois que ma première question ne s'adressera qu'à M. Herring. J'aimerais qu'il poursuive ses commentaires du dernier tour concernant les difficultés liées à la main-d'oeuvre.

M. Don Herring: Tout à fait.

Ce que nous avons toujours essayé de faire, et que nous continuons d'essayer de faire à ce jour, est de tenir des salons de l'emploi dans l'ensemble du Canada. Nous avons également visité des agents d'éducation et essayé de cerner ce que nous, en tant qu'industrie, avons à offrir.

Bien sûr, comme l'a mentionné Gary, nous sommes en présence d'une population intéressée à travailler à l'extérieur. Afin de recruter ses membres, nous nous sommes tournés vers des endroits comme le Québec, par exemple. Nous nous sommes attardés à l'industrie forestière, à l'industrie minière et aux domaines où d'importants efforts physiques sont requis. Si ces industries ne fonctionnent pas à pleine capacité, il y a peut-être de la main-d'oeuvre additionnelle qui peut travailler sur nos équipements.

Par conséquent, nous travaillons activement en ce sens, même si nous sommes confrontés à une diminution plutôt importante de notre capacité à embaucher des employés.

M. Mike Lake: De plus — chacun d'entre vous pourrait commenter cela —, j'ai observé chez les entreprises de cette industrie un réel effort pour s'adapter au fait que de nombreux Canadiens des quatre coins du pays ne souhaitent pas nécessairement déménager en Alberta. Je ne sais pas pourquoi ils ne veulent pas déménager en Alberta, mais certaines personnes préfèrent habiter dans leur région natale.

Des fournisseurs se sont efforcés de s'adapter à cette situation — en faisant, par exemple, fabriquer des ressources en Ontario qui sont ensuite livrées en Alberta où elles seront utilisées, au lieu de les fabriquer en Alberta où la main-d'oeuvre est moins disponible.

J'ai également entendu parler d'entreprises qui nolisent des vols pour déplacer des travailleurs d'un endroit à un autre du pays. Elles vont les chercher, les font travailler pendant quelques semaines, puis les retournent chez eux. Les travailleurs habitent toujours la région où ils ont grandi. Ils partent travailler à l'extérieur, mais retournent ensuite dans leur propre collectivité et y investissent leurs revenus, ce qui, à mon avis, est important.

J'ai entendu dire que lorsque l'industrie fonctionnait à pleine capacité, on a observé de réelles répercussions dans des endroits comme le cap Breton et certaines régions de Terre-Neuve-et-Labrador. Les gens y construisaient de nouvelles maisons. Il y a eu une forte expansion dans le domaine de la construction qui a été alimentée, d'une certaine manière, par les revenus des travailleurs de l'industrie des sables bitumineux.

Pourriez-vous en parler et nous donner quelques exemples si vous en avez?

M. David Daly: Je crois que vous avez tout à fait raison. Il y a eu des répercussions sur l'emploi dans l'ensemble du pays en ce qui a trait à l'établissement d'un bassin de travailleurs provenant des quatre coins du Canada en vue de travailler aux nouveaux projets de développement en Alberta.

Vous avez donné des exemples de moyens utilisés par certaines entreprises afin de s'adapter aux préoccupations des travailleurs — relativement au fait de déplacer toute une famille à l'autre bout du pays — en les faisant venir par avion, un trajet ponctuel sur une longue distance, puis en les retournant chez eux par ce même moyen de transport. Nous avons observé ce genre de situation, particulièrement lors de la période de pointe de 2007-2008.

Cela n'est pas aussi habituel aujourd'hui, comme la situation de l'industrie s'est en quelque sorte renversée, mais ce phénomène sera de courte durée. Je crois que nous retournerons, comme nous en avons parlé plus tôt, à une période où, une fois l'économie redressée, nous devons de nouveau établir un bassin de travailleurs à l'échelle nationale et internationale.

Je crois qu'il est également important de se rappeler qu'il s'agit d'une industrie nationale. Ce n'est pas qu'une industrie albertaine qui établit des bassins de travailleurs aux quatre coins du pays. C'est une industrie nationale. Nous faisons de l'exploration pétrolière et gazière et élaborons des activités dans ce domaine à la grandeur du pays.

Nous avons vu des constructions d'installations marines de traitement au large de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse. Dans la mesure où ces provinces poursuivent leurs activités et connaissent une certaine croissance, il y a une demande de main-d'oeuvre à cet endroit. Ainsi, les Ténéliens et les Néo-Écossais ont pu se trouver des emplois dans l'industrie pétrolière et gazière en restant dans leur province. Dans la mesure où les dirigeants de cette industrie sont intéressés à faire davantage d'exploration et d'activités de développement à cet endroit, plus d'emplois sont créés dans ces provinces.

Dans la même veine, au nord du 60^e, on observe un intérêt croissant et davantage d'activités dans le delta du Mackenzie. On a observé une importante croissance en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et même au Manitoba, des provinces qui ne manifestaient pas un grand intérêt à cet égard auparavant. Il y a toujours eu un peu de forage, mais l'intérêt n'a jamais été aussi grand que celui que nous avons observé au cours des dernières années. Il y a également eu une certaine croissance dans ces provinces.

Même le Québec et l'Ontario ont une petite production d'hydrocarbures.

• (1045)

M. Don Herring: Monsieur Lake, permettez-moi de répondre ainsi.

L'industrie du forage existe au Canada depuis 60 ans. Jusqu'à la dernière décennie, notre industrie était saisonnière. Je l'ai souligné dans les tableaux. Nous faisons travailler les gens en grand nombre durant l'hiver; au printemps, ils faisaient autre chose. Ils retournaient peut-être à la maison ou à l'école. Ils faisaient autre chose, puis nous recommandions à l'été.

Il y a des décennies, nos activités se déroulaient lorsque celles de l'industrie de l'agriculture étaient terminées. Ainsi, nous attirions de nombreux fermiers. Ils venaient travailler pour nous durant l'hiver et retournaient à leur ferme à l'été. Comme l'âge moyen d'un fermier au Canada se situe à environ 60 ans, nous ne pouvons donc plus faire appel à ces gens.

Maintenant, nous les recrutons à la grandeur du pays. Nous allons à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario et dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Nous les faisons travailler dans nos installations de forage l'hiver, puis ils retournent à la maison au printemps. C'est pourquoi, lorsque nous avons élaboré le programme de technicien d'installation de forage, nous voulions qu'il soit pancanadien: lorsque nos travailleurs retournent chez eux au printemps, nous voulons qu'ils suivent leur formation scolaire à Terre-Neuve-et-Labrador, en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan.

Le président: Allez-y, monsieur Thibeault.

M. Glenn Thibeault: Je viens de Sudbury. Nous faisons également beaucoup de forage. La situation est juste un peu différente.

J'aimerais revenir sur une chose dont M. Lake a parlé. Nous avons également une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur minier. Nous sommes incapables de retenir suffisamment d'employés dans les mines. Malheureusement, avec les fermetures de mines qu'on observe à l'heure actuelle, nous avons des employés qui sont sans travail. Quand on parle de cycles d'expansion et de ralentissement, nous savons également de quoi il en retourne.

Que fait votre industrie pour s'assurer qu'une fois la situation rétablie, il y aura suffisamment de gens qui pourront travailler? Devons-nous prendre des mesures à l'échelle fédérale? Est-ce une option que nous pouvons envisager? Je lance cette question à tout le monde.

M. Gary Leach: Je crois que l'importance du marasme actuel a pris beaucoup de gens par surprise. Nous ne l'avons pas vu venir. Cependant, la pénurie de main-d'oeuvre prévue à laquelle nous faisons face oblige notre industrie à poursuivre ses efforts visant à encourager les universités et les collèges à fournir les diplômés dont nous avons besoin et à encourager les secteurs du forage et du service à continuer de faire ce qu'ils peuvent pour s'assurer qu'ils disposent d'un bassin de main-d'oeuvre suffisante et qualifiée.

L'extrême volatilité de l'industrie pétrolière et gazière, ou de toute autre entreprise dans le domaine des produits de base, rend la situation difficile, parce qu'au moment où on pense avoir recruté des jeunes et les avoir convaincus qu'ils avaient une carrière dans ce domaine, on connaît une importante récession et on doit malheureusement mettre des gens à pied. Ce qui est différent cette fois-ci, je l'espère, c'est que puisque nous sommes si près de cette récession démographique, les entreprises sont en mesure de voir plus clair dans la récession actuelle et d'obtenir de meilleurs résultats qu'il y a dix ans en ce qui a trait à la rétention, la réaffectation ou toute autre mesure de maintien de leur effectif. Elles savent que dans trois, quatre ou cinq ans d'ici on observera une attrition permanente et continue des travailleurs de l'industrie et qu'il n'y aura pas suffisamment de nouveaux travailleurs au sein de la population plus jeune.

• (1050)

M. Don Herring: Monsieur Thibeault, nous vous remettons un plan détaillé qui pourra vous aider à établir des corps de métier dans l'industrie minière de votre région.

M. Glenn Thibeault: Parfait.

J'aimerais revenir sur ce que j'ai dit plus tôt au sujet de la nécessité de prendre le virage vert. Vous avez soulevé d'importantes statistiques: 2 p. 100 proviendra de l'énergie éolienne et solaire et 70 p. 100... J'aimerais que vous le répétiez, une fois les questions...

Est-ce que des investissements sont faits dans la recherche et la technologie? Y a-t-il actuellement des emplois dans cette région pour les gens qui auraient malheureusement perdu leur emploi dans l'industrie pétrolière et gazière? Est-ce une question sur laquelle ils peuvent se pencher et jouer un rôle actif? Peuvent-ils peut-être créer une petite ou une moyenne entreprise pour faire de la recherche et développer des technologies en vue de nous aider à prendre le virage vert?

M. Gary Leach: Voulez-vous parler des énergies de remplacement?

M. Glenn Thibeault: Non, non. À l'heure actuelle, est-il possible de rendre le pétrole moins dommageable pour l'environnement? Est-ce que le secteur technologique fait des efforts en ce sens, ou est-il impossible de rendre le pétrole plus propre?

Nous savons quelle était la situation il y a longtemps. Si on remonte de 50 ou 100 ans, on voit qu'on a vraiment fait du chemin. Est-il possible d'aller plus loin? Est-ce que des travaux de R-D sont menés en ce sens?

M. Gary Leach: Je vous dirais d'abord qu'il ne faut jamais oublier que le gaz naturel est probablement le carburant le plus propre et le moins dommageable qui est disponible, en comptant l'énergie nucléaire et hydroélectrique. C'est le gaz naturel qui a le moins d'impact sur l'environnement, et au Canada, nous avons d'énormes réserves de gaz naturel qui dureront pendant des décennies.

Est-ce que globalement, l'industrie pétrolière devient plus respectueuse de l'environnement? Oui. David pourrait vous donner des statistiques. Je crois qu'il a donné quelques chiffres concernant la réduction du brûlage à la torche et des rejets de gaz, et une moins grande consommation d'eau.

Un des membres m'a posé une question concernant les quatre ou cinq barils d'eau qui sont utilisés pour produire un baril de pétrole. Je dois dire ici que beaucoup de gens ne comprennent pas qu'il faut environ 140 litres d'eau pour produire une tasse de café. Il faut des milliers de litres d'eau pour obtenir une livre de viande hachée. Produire une bouteille d'eau nécessite quatre bouteilles d'eau. On a besoin d'eau pour n'importe quel procédé industriel de ce genre.

Notre industrie a fait d'énormes efforts pour réduire sa consommation d'eau au cours des dernières années et nous continuons à travailler en ce sens. De nombreuses activités de recherche visent à réduire la consommation d'eau et d'énergie, et des diverses ressources utilisées pour la production énergétique. Ce domaine de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel offre de belles possibilités de carrière pour les Canadiens.

M. Glenn Thibeault: C'est ce à quoi je voulais en venir. Voilà où nous en sommes. Il serait dommage de perdre tous ces gens, qui retourneraient dans leur région. Que pourrions-nous faire pour les garder dans ce secteur, pour qu'on puisse recourir à eux rapidement lorsqu'il y aura un retour du balancier?

M. Gary Leach: Les possibilités sont nombreuses. Je dirais que le gouvernement canadien pourrait accroître le soutien financier qu'il accorde à ce genre de recherches, et moins se limiter aux travaux sur les carburants de remplacement à l'extérieur du secteur pétrolier et gazier. Nous savons que les biocarburants et ce type de produits suscitent beaucoup d'intérêt, mais bien des recherches pourraient être entreprises pour accroître l'efficacité énergétique et l'écologisation du secteur pétrolier et gazier.

Il pourrait valoir la peine de discuter davantage de ces possibilités avec le gouvernement fédéral.

Le président: Messieurs, nous arrivons maintenant à la fin de notre réunion.

Votre contribution a été très utile. Je crois que chacun de nous comprend mieux l'industrie pétrolière et ce qu'elle représente pour les Canadiens. Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré. Je crois que nous nous arrêterons ici.

Je voudrais préciser aux membres que le greffier fait bien des démarches pour que des témoins viennent comparaître jeudi. Il n'y a rien de concret encore, mais nous vous tiendrons informés.

J'aimerais poser une question. À quel prix est-il possible de faire un profit avec la vente de pétrole? Nous vendons le baril à environ 54 \$.

M. David Daly: À 50 \$, à peu près.

Le président: Dans le cas des sables bitumineux, quand verrons-nous le rendement des investissements?

M. David Daly: Jusqu'à l'an dernier environ, les entreprises disaient qu'il fallait que le baril se vende à 80 ou 100 \$ à peu près. C'était dû en grande partie au coût élevé de l'acier et d'autres matériaux bruts. Le prix de l'acier et de ces autres matériaux a maintenant baissé. Je crois qu'il faut que les barils se vendent entre 60 et 75 \$ pour qu'un projet soit viable. Donc, nous ne sommes pas loin.

● (1055)

Le président: Évidemment, la situation évoluera encore, parce qu'une fois que les prix monteront, le prix des produits montera; mais vous dites qu'à l'heure actuelle, le montant se situe à environ 70 \$.

Allez-y, monsieur Herring.

M. Don Herring: Monsieur le président, puis-je mentionner une dernière statistique, vu que nous avons beaucoup parlé des gaz à effet de serre et d'un virage écologique?

Nous avons participé aux activités de groupes d'experts à différents endroits du pays pendant le processus d'audiences de Kyoto, et il y a un chiffre que nous avons donné à beaucoup de groupes. Ce n'est pas parce qu'il concernait l'environnement, mais parce qu'il était intéressant du point de vue commercial dans un milieu où les coûts sont élevés. Nous continuons à investir dans notre équipement, et nous voulons fournir nos services à un coût moindre. Pour ce faire, nous utilisons de plus petits moteurs, et nous en utilisons moins, et nous faisons des efforts sur le plan technologique pour accroître l'efficacité de nos activités de forage.

Il en résulte que nous avons réduit de 50 p. 100 les gaz à effet de serre — je parle ici de la consommation de carburant diesel — par mètre foré.

Le président: C'est très bien.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.